



Centre Hospitalier Isarien
Établissement Public de Santé Mentale de l'Oise

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Centre Hospitalier Isarien
Établissement Public de Santé Mentale de l'Oise (EPSM)



Le rapport d'activité est l'opportunité d'afficher l'ambition du Centre Hospitalier Isarien, EPSM-Oise d'être reconnu pour sa diversité et sa qualité d'offre de soins.

Le Centre Hospitalier Isarien se félicite de voir que sa place centrale dans le dispositif de soins et d'accompagnement psychiatrique pour l'ensemble de la population de l'Oise ait été reconnue en lui permettant de ne pas être intégré à l'un des trois Groupements Hospitalier de Territoire. Ainsi, le CHI continuera de s'associer à part égale à chacun d'entre eux. Quatre mots définissent l'année 2023 :

DYNAMISME – QUALITE - MODERNISATION – AVENIR

Le dynamisme des médecins, des personnels soignants et personnels des fonctions supports qui œuvrent pour développer de nouvelles approches (démocratie sanitaire), de nouvelles technologies (stimulation magnétique Transcrânienne avec neuronavigation), de nouveaux métiers (IPA), de nouvelles fonctions (Pairs-aidants).

Le dynamisme dans la création et participation a de nombreux événements, actions culturelles, tels la réalisation d'une fresque sur le mur extérieur du site de Clermont, dans le cadre des festivités du Millénaire de Clermont, le concert de musique classique, les colloques et journées de réflexions cliniques (journées bientraitances, les « thés éthique », le colloque sur les violences intrafamiliales, sur les pathologies résistantes.

Le dynamisme qui perdure post-covid pour maintenir une offre de soins en résonance avec l'évolution sociétale (consultation téléphonique et/ou visio, le CATTP à domicile et la mise en place du planning informatisé avec pour 2024 les rappels sms).

La qualité des soins prodigués aux patients, reconnue par la Haute Autorité de Santé lors de la visite de certification en février-mars 2023, certification obtenue avec la mention « qualité des soins confirmée » et un score de 99% pour le chapitre « le patient ».

La qualité des soins prodigués aux patients, reconnue par la Haute Autorité de Santé lors de la visite de certification en février-mars 2023, certification obtenue avec la mention « qualité des soins confirmée » et un score de 99% pour le chapitre « le patient ».

La qualité de la prise en charge, du travail de réflexion, d'analyse des pratiques et de protocolisation qui a permis une diminution notable des pratiques d'isolement et de contention et la création d'une fiche action du PEMS 2023-2027 « Isolement/contention comme dernier recours ».

La qualité dans les relations avec les partenaires sanitaires, social et médico-social, avec la formalisation de « L'enveloppe de sortie » contenant tous les documents de sortie du patient, dont le déploiement est attendu pour 2024.

**99 Médecins
1706 Soignants
769 personnel activités
supports**

La modernisation architecturale dans le cadre du plan COPERMO s'est poursuivie avec la réhabilitation du bâtiment UNSA (bâtiment de 34 lits pour le secteur de Breteuil), la rénovation partielle du CPHT (réfection des chambres, équipement de salles d'apaisement), installation du CMP-CATTP de Crépy-en Valois dans des locaux neufs en partenariat avec l'Association BETHEL.

La modernisation avec le virage informatique qui a entraîné un besoin de sécurisation du système d'information, par la mise en place d'un programme de sécurisation : sensibilisation au mail phishing, au risque de cyberattaque).

La modernisation de la politique des Ressources Humaines pour répondre aux nouvelles attentes des personnels et des candidats à l'emploi : mise en place d'une page LinkedIn, publication des offres d'emploi sur le site internet, avec possibilité d'y déposer sa candidature.

L'Avenir s'écrit dans le Projet d'établissement 2023-2027 qui fixe le cap pour répondre aux enjeux de santé mentale. Le Projet Médico-soignant 2023-2027 fixe les objectifs de travail avec 4 axes principaux :

- Axe 1 – Promouvoir le bien-être mental.
- Axe 2 – Garantir des parcours de soins coordonnés.
- Axe 3 – Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale.
- Axe 4 – Valoriser les actions du CHI en tant qu'acteur majeur de la psychiatrie et de la santé mentale de l'Oise.

L'avenir s'inscrit avec le renouvellement des instances CME, CSIRMT, des instances du personnel, CSE et F3SCT, pour des mandats de 4 ans. Le Docteur TOURNAIRE-BACCHINI et le Docteur IDASIAK-PIRIOU ont été réélus, en qualité de Président et Vice-Présidente.

L'avenir c'est l'engagement du CHI dans une stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) avec la mise en place d'une politique de gestion des déchets, l'optimisation des consommations d'eau, de gaz, d'électricité et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le CHI mène collectivement une politique de modernisation et de déploiement sur le territoire de l'Oise, pour offrir soin et accompagnement au plus près de la population en lien avec ses partenaires du sanitaire, du médico-social et du social.

Stéphan MARTINO
Directeur

D^r Bruno TOURNAIRE BACCHINI
Président de la CME





SOMMAIRE

SOIGNER

L'ACTIVITÉ DE NOTRE OFFRE DE SOINS EN PSYCHIATRIE	7
---	---

ACCOMPAGNER

L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS USAGERS A L'EXERCICE DE LEURS DROITS	22
LES MAJEURS PROTÉGÉS	30
LES FAITS MARQUANTS EN 2023.	31

COOPÉRER

GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE MOYENS DU CLERMONTOIS	34
GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE L'OISE	36

BATIR DURABLEMENT

LA GOUVERNANCE	41
LES RESSOURCES HUMAINES	45
LA QUALITÉ ET LA GESTION DES RISQUES	50
LA DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION	53
LES RESSOURCES LOGISTIQUES ET LES TRAVAUX	55

SE FORMER

LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE	63
---	----

MÉDICO-SOCIAL

PÔLE MÉDICO-SOCIAL	68
------------------------------	----

RETROSPECTIVE

RÉTROSPECTIVE DES ÉVÉNEMENTS 2023	73
---	----

ORGANIGRAMMES

DE LA DIRECTION	79
DES PÔLES	80

GLOSSAIRE	81
----------------------------	----





SOIGNER

L'ACTIVITÉ DE NOTRE OFFRE DE SOINS EN PSYCHIATRIE

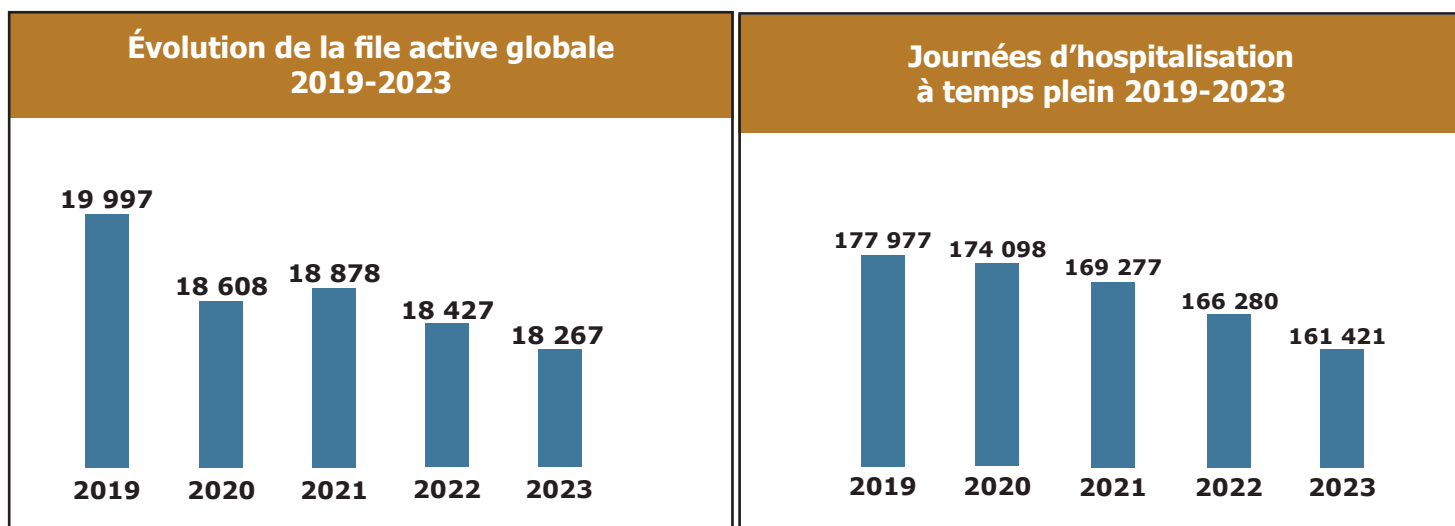


L'ACTIVITÉ GLOBALE 2023

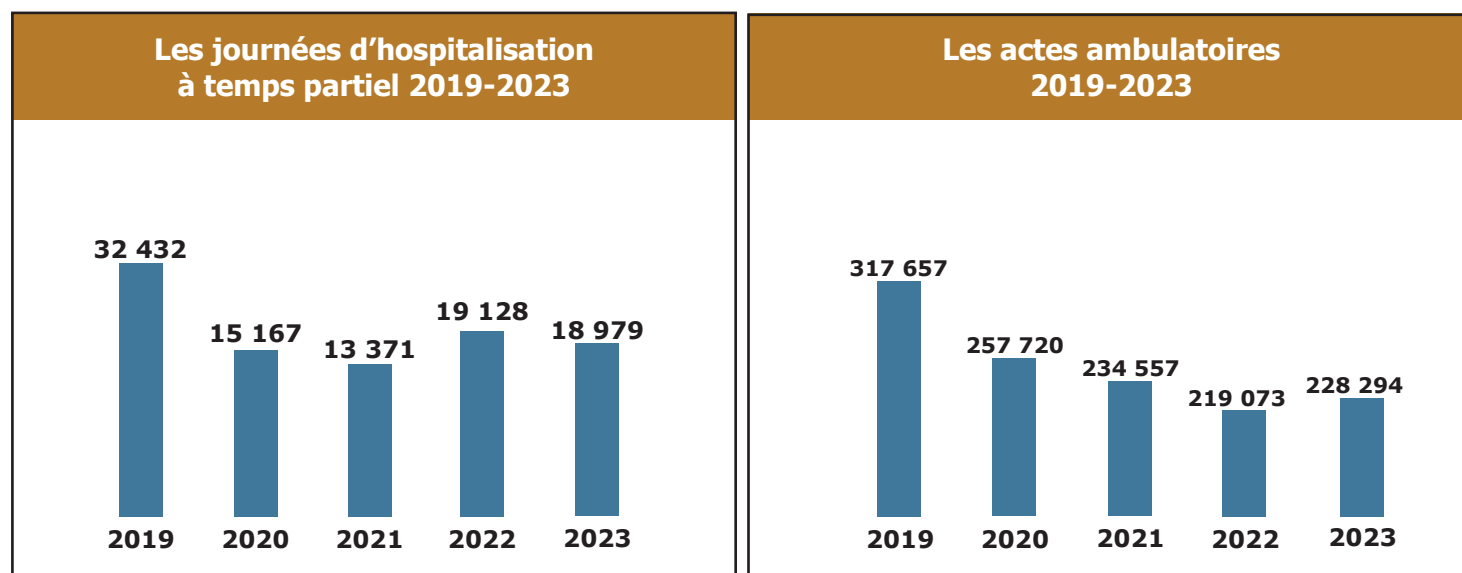
Données globales et évolution sur les cinq dernières années :

	2019	2020	2021	2022	2023
File active	19 997	18 608	18 878	18 427	18 267
Nb J HC	177 977	174 098	169 277	166 280	161 421
Nb J TP	32 432	15 167	13 371	19 128	18 979
Nb actes	317 657	257 720	234 557	219 073	228 294

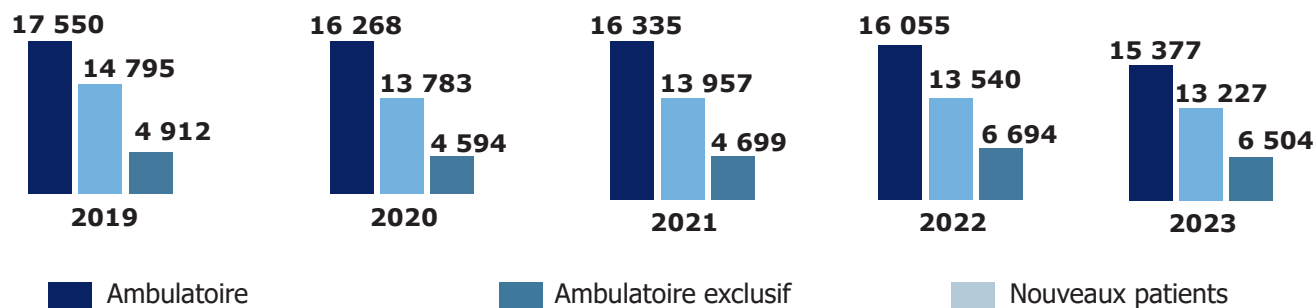
La file active globale et l'hospitalisation à temps plein



L'hospitalisation de jour et l'ambulatoire



Psychiatrie adulte - Files actives ambulatoires 2019-2023



La tendance baissière se confirme pour la cinquième année consécutive concernant la file active globale, malgré un léger regain transitoire en 2021. Les journées d'hospitalisations à temps plein continuent de diminuer, tandis que les hospitalisations à temps partiel restent globalement stables en dehors de la période COVID. De plus, on observe une augmentation significative des actes ambulatoires en 2023 par rapport à 2022 malgré une diminution continue de la file active correspondante depuis 2019.

L'ACTIVITÉ SECTORIELLE DES PÔLES ADULTES

La population sectorielle

REPARTITION DE LA POPULATION AGÉE DE 18 ANS ET PLUS DES 10 SECTEURS GEOGRAPHIQUES DE L'OISE

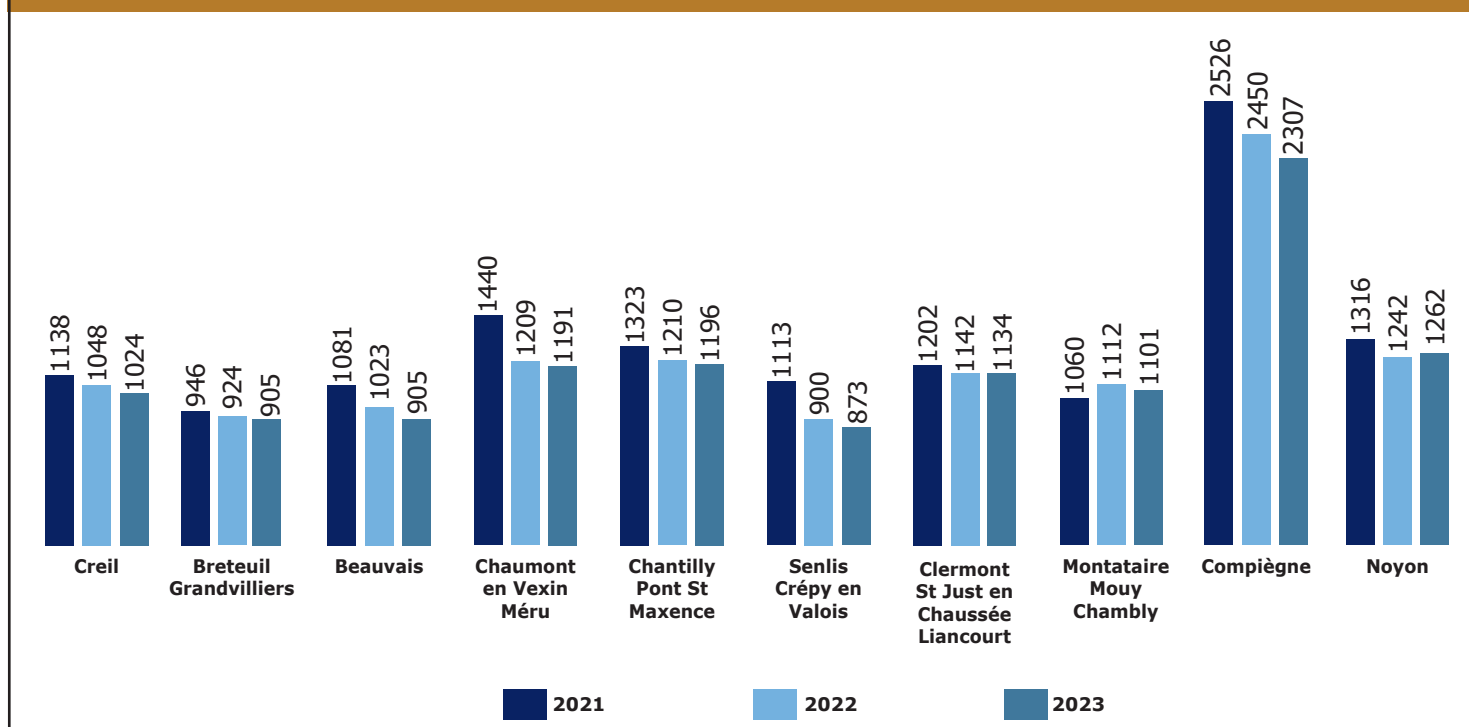
Répartition de la population par **SECTEUR**

Creil	Breteil-Grandvilliers	Beauvais	Chaumont en vevin Méru	Chantilly Pont St Maxence	Senlis Crépy en Valois	Clermont St just en Chaussée Liancourt	Montataire Mouy Chambly	Compiègne	Noyon	Total
43 560	46 932	62 195	79 323	51 171	71 527	74 050	57 403	81 823	59 012	626 996

Répartition de la population par **PÔLE**

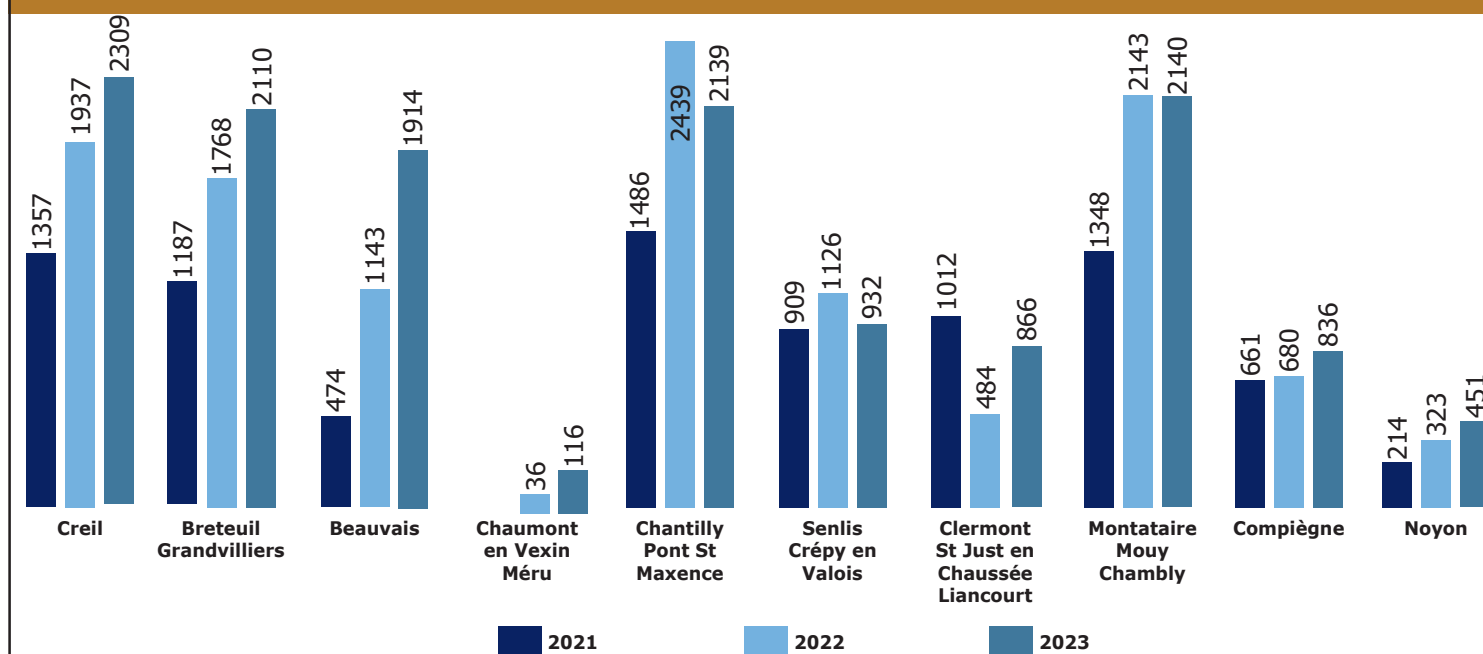
Creil-Breteil-Grandvilliers	Beauvais-Méru	Chantilly-Senlis	Clermont-Montataire	Compiègne-Noyon
90 492	141 518	122 698	131 453	140 835

File active sectorielle des pôles 2021-2023



Notons que la diminution de la file active sectorielle concerne tous les secteurs à l'exception du secteur de NOYON

Venues en hôpital de jour 2021-2023



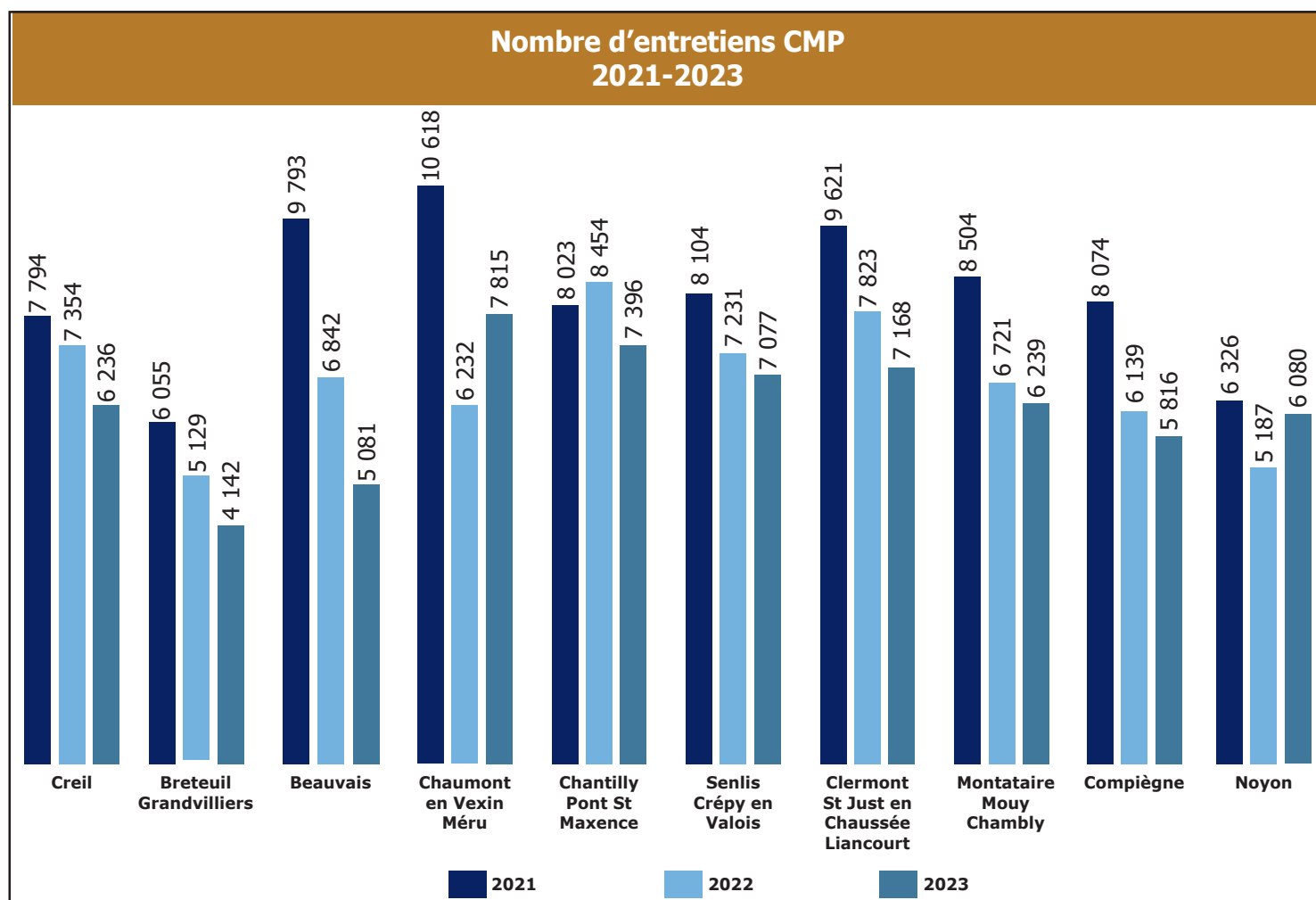
*Le nombre de venues en hôpital de jour est le cumul de chaque venue patient quel que soit sa durée, journée ou demie journée.

Le nombre de venues à l'hôpital de jour mutualisé du pôle de Senlis Chantilly est ventilé pour moitié sur le service de Chantilly Pont Ste Maxence et pour l'autre moitié sur Senlis Crépy en Valois.

La dynamique des hôpitaux de jour reste positive dans plusieurs secteurs, avec une augmentation constante de l'activité depuis la fin de la crise COVID



Entretiens de tous les professionnels



Le nombre d'entretiens au CMP est en baisse aussi, et dépend de plusieurs facteurs : file active, nombre de soignants, demandes, phénomène de fuite éventuelle de patients vers d'autres départements limitrophes, implication des médecins libéraux...

L'acte « entretien » totalise sur les activités des secteurs presque 45% du nombre d'actes « EDGAR ». La ventilation par profession montre :

*Entretien médicaux : une baisse de - 10% tous secteur confondus.

Une disparité de - 45% à +14% entre les extrêmes

*Entretiens psychologues : une augmentation de 3% tous secteurs confondus

Une disparité de -35% à 75 % entre les extrêmes

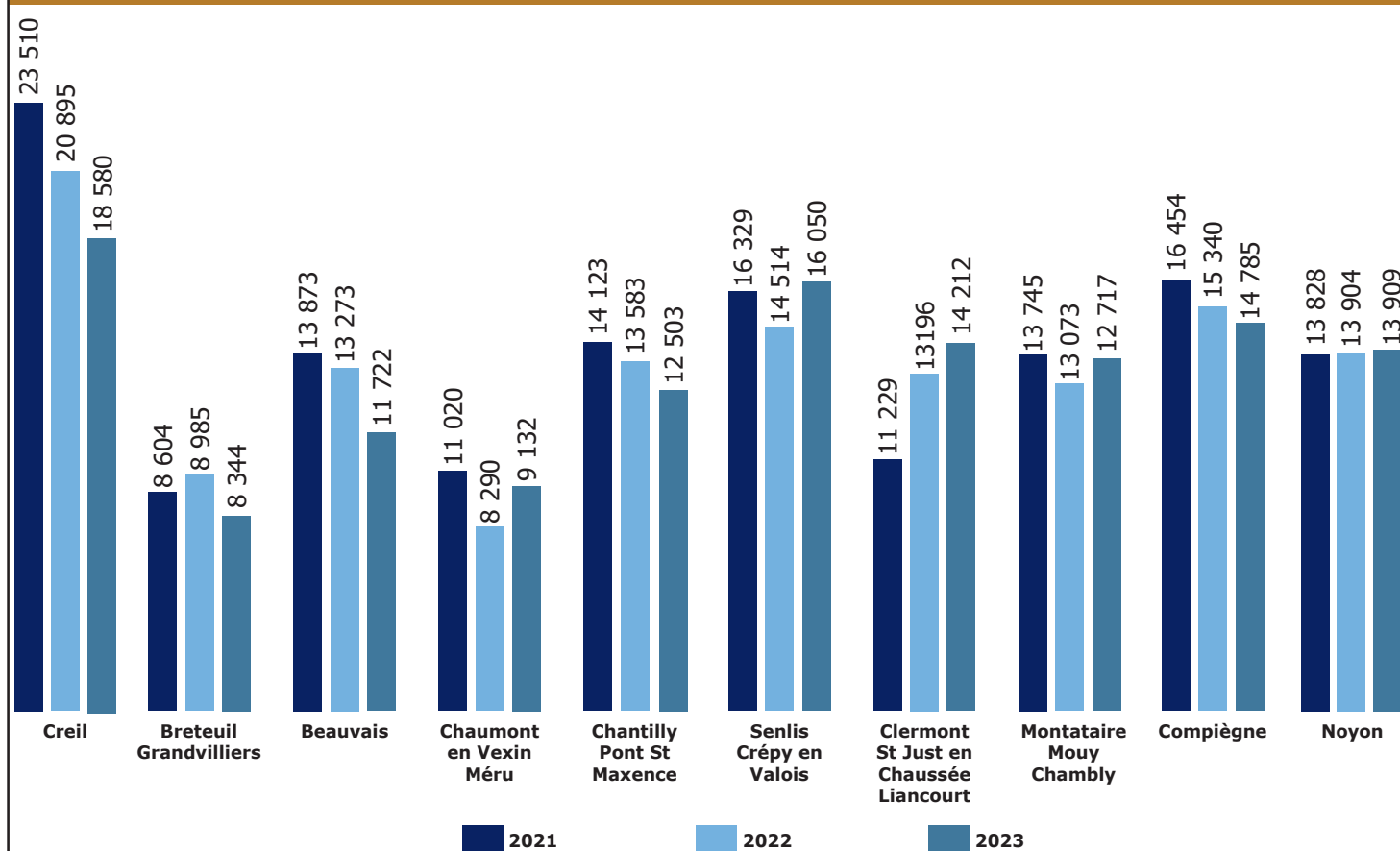
*Entretiens infirmiers : une baisse de -44% tous secteurs confondus

Une disparité de -76 % à -32 % entre les extrêmes .

*Entretiens assistantes sociales : une augmentation de 2 % tous secteurs confondus .

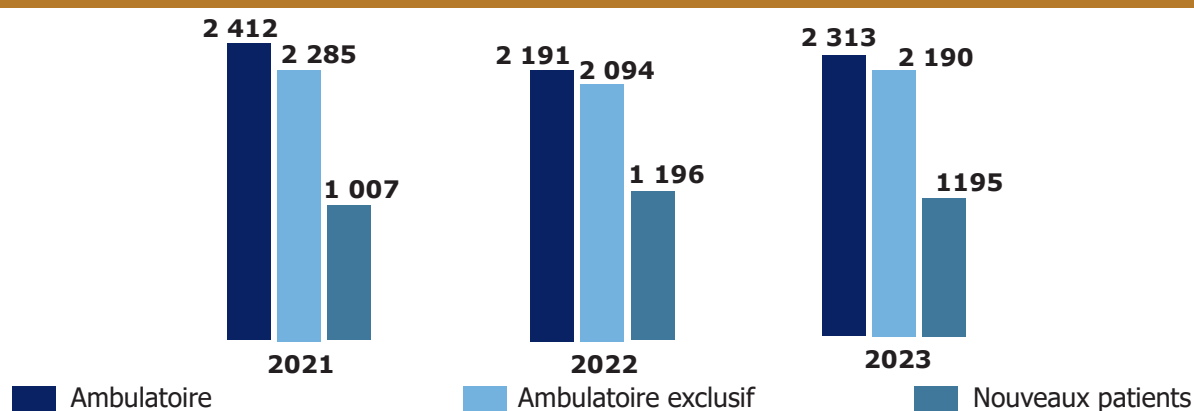
Une disparité de - 38% à + 51 % entre les extrêmes.

Nombre de jours en hospitalisation à temps plein 2021-2023



L'ACTIVITÉ DE PSYCHIATRIE INFANTO JUVÉNILE

Psychiatrie infanto-juvénile - Files actives ambulatoires 2021-2023



L'activité ambulatoire de la PIJ reste stable dans sa globalité





ACTIVITÉ PAR SOUS SECTEUR GEOGRAPHIQUE

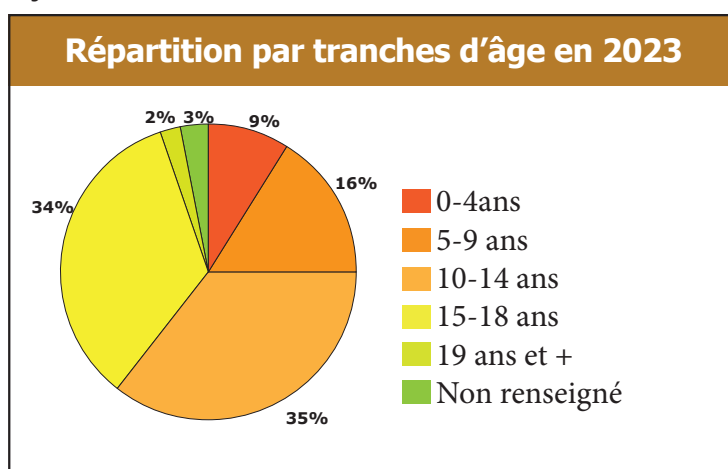
Répartition de la population de **MOINS DE 18 ANS DANS L'OISE**

Oise OUEST	Oise EST
68 277	59 421

Caractéristiques démographiques de la **FILE ACTIVE 2023**

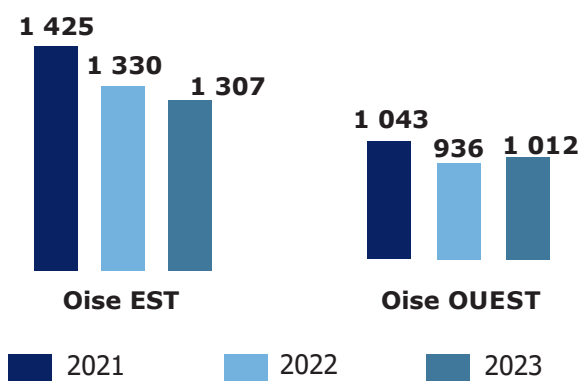
Sexe/âge	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-18 ans	19 ans et +	NR	TOTAL
Garçons	117	230	410	270	21	47	1095
Filles	86	146	394	527	34	31	1218
Total	203	376	804	797	55	78	2313

Répartition par sexe : Garçons 47% Fille 53%



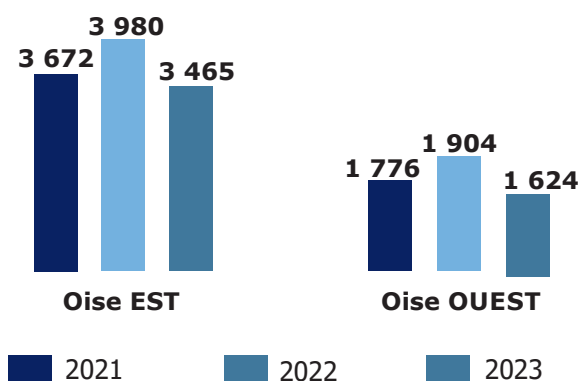
LES FILES ACTIVES REPARTIES PAR SOUS SECTEUR

Psychiatrie infanto-juvénile - Files actives par sous secteur géographique 2021-2023

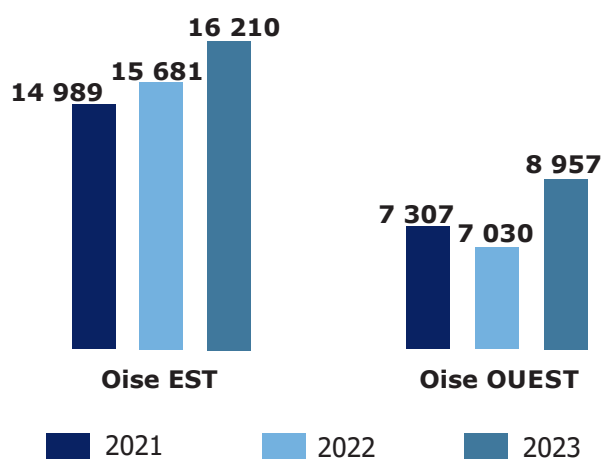




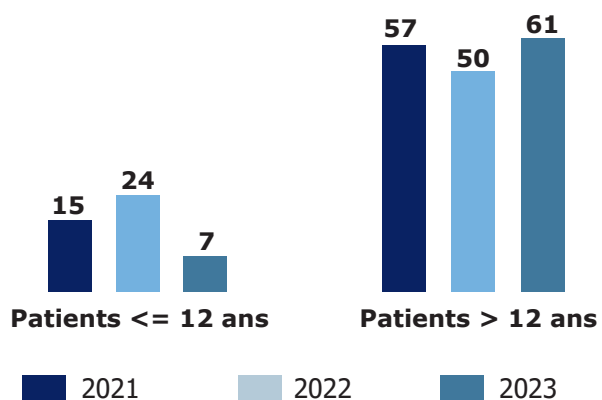
Venues en hôpital de jour 2021-2023



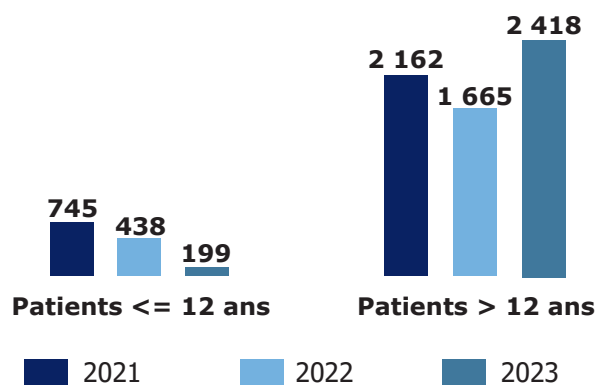
Prises en charge ambulatoires 2021-2023



Files actives en hospitalisation à temps plein 2021-2023



Nombre de jours en hospitalisation à temps plein 2021-2023



LES ACTIVITÉS INTERSECTORIELLES

	2021	2022	2023
File active	3794	7117	7513
% DE LA FILE ACTIVE GLOBALE	36%	39%	41%

En 2023 le nombre de patients pris en charge exclusivement en intersecteur est de 4552 soit 61% de la file active des intersecteurs contre 63% en 2022



LE PÔLE DE LA PERMANENCE DES SOINS ET LES URGENCES

	2021		2022		2023	
	Nb de patients	Nb de prises en charge	Nb de patients	Nb de prise en charge	Nb de patients	Nb de prises en charge
Passages aux urgences	4 488	11 218	4 859	9 523	4 882	9 486
Hospitalisations UAU	315	335	250	315	180	194
Consultations UAU	2 318	6 105	2 468	4 370	2 687	4 630
Consultations CH BEAUVAIS	843	1 757	999	1 760	1 078	1 896
Consultations CH CREIL	590	1 275	782	1 259	762	1 254
Consultations CH SENLIS	86	118				
Consultations SAU CH NOYON*	117	140	196	245	63	68
Consultations SAU CHU COMPIÈGNE*	1 124	1 488	1 233	1 574	1 207	1 471

*Ces deux consultations sont rattachées au pôle de COMPIEGNE NOYON

Les résultats pour l'UAU et les différents services SAU restent stables avec une légère fluctuation à la baisse, surtout pour les hospitalisations brèves

La fédération des soins aux détenus

	2021	2022	2023
File active	1 991	2 047	2 027
Nombre de prises en charge ambulatoires	39 155	35 483	34 738



Unité Sports et Loisirs

	2021	2022	2023
File active	129	56	122
Nombre de prises en charge ambulatoires	2 816	1 899	2 764

Consultation Psycho Traumatologie

	2021	2022	2023
File active	47	113	89
Nombre de prises en charge ambulatoires	524	515	717

Consultation de suivi CMP (Unité créée mi-octobre 2022)

	2022	2023
File active	24	7
Nombre de prises en charge ambulatoires	27	7



Psychogériatrie et Psychiatrie de la Personne âgée (P3A)

	2021	2022	2023
File active	393	362	443
Nombre de prises en charge ambulatoires	2 150	1 723	2 242
Nombre de venues en hôpital de jour	524	665	816
Nombre de journées temps plein	7 950	8 260	7 291



Service Pathologies Résistantes

Soins de réhabilitation psycho sociale (RPS) renforcés orientés rétablissements spécialisés dans les pathologies résistantes

	2021	2022	2023
File active	43	35	56
Nb prises en charge ambulatoires	65	198	1 281
Nb venues en Hôpital de jour	211	290	82

S.I.T.E.D.

Service départemental pour l'accompagnement des personnes adultes avec troubles neuro-développementaux

	2021	2022	2023
File active	143	150	146
Nombre de prises en charge ambulatoires	922	549	521
Nombre de venues en hôpital de jour	255	298	357
Nombre de journées temps plein	5 985	5 846	5 517

CRISALID HDF

Centre support de remédiation cognitive et de réhabilitation psycho sociale

	2021	2022	2023
File active	169	106	116
Nombre de prises en charge ambulatoires	2 345	1 554	1 543

Autres UNITÉS, Centre de jour DIAPHORA, Plateforme JENESIS "Pour les Jeunes, Numérique Et Soins Interviennent pour votre Santé" et Consultation spécifiques PRERPS

	2021	2022	2023
File active	67	149	176
Nombre de prises en charge ambulatoires	418	1 444	2 095



Unité de Préparation et de Suivi de la Réinsertion (UPSR)

	2021	2022	2023
File active	222	220	230
Nombre de prises en charge ambulatoires	1 183	884	1 103

Intersecteur du Couple et de la Famille (ICF)

	2021	2022	2023
File active	416	446	377
Nombre de prises en charge ambulatoires	3 362	2 489	3 982

Centre de jour et d'activité Le Tréfle et unité thérapeutique activité et médiation UTAM

	2021	2022	2023
File active	36	23	13
Nombre de prises en charge ambulatoires	524	175	88

Atelier Thérapeutique "Le 23" (Restauration cafétéria)

	2021	2022	2023
File active	40	25	20
Nombre de prises en charge ambulatoires	810	1 215	1 246

Atelier Thérapeutique "L'Élan" (Bricolage, jardinage, fermette...)

	2021	2022	2023
File active	41	42	44
Nombre de prises en charge ambulatoires	692	1 465	2 411

Arts et Thérapie

	2021	2022	2023
File active	76	76	94
Nombre de prises en charge ambulatoires	1 963	2 364	2 689





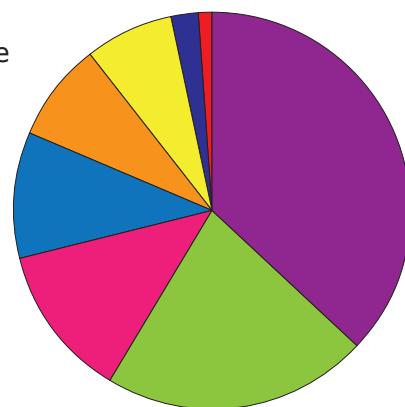
LA PHARMACIE À USAGE INTÉRIEURE (PUI)

- **Analyse et validation des prescriptions informatisées :**

- 29 793 ordonnances analysées
- 1 473 interventions effectuées par les pharmaciens auprès des médecins
- 1 361 problèmes résolus

Nombre d'interventions

- 30% - Interventions pour erreur d'utilisation du logiciel
- 15% - Interventions pour erreur de prescription
- 16% - Interventions pour voie et/ou administration inappropriée
- 9% - Interventions pour non conformité aux référentiels
- 13% - Interventions pour sur-dosages
- 6% - Interventions pour non conformité au livret
- 2% - Interventions pour médicament non indiqué
- 4% - Interventions pour rupture de stock
- 5% - Interventions pour sous-dosage



- **Conciliation médicamenteuse à l'entrée des patients :**

- 296 patients conciliés
- 544 divergences non intentionnelles (DNI) soit 2 par patient en moyenne (le plus souvent des omissions de traitement à l'admission)
- 62,2 % des patients sont concernés par au moins 1 DNI
- 63,4 % de taux de correction des DNI

- **Dispensations pharmaceutiques :**

- 1 090 préparations d'armoires mobiles (hebdomadaires pour 21 unités de soins et mensuelles pour 7 unités de soins)
- 8 800 préparations de piluliers (dont 5 800 pour les résidents des MAS)

- **Suivi nominatif de certains médicaments spécifiques :** stupéfiants, substituts aux opiacés, anti-infectieux, médicaments à prescription restreinte, clozapine, oxygène, médicaments dérivés du sang

- **Préparations galéniques :** 4

- **Reconditionnement de médicaments non identifiables individuellement ou de fractions de comprimés (95 000 doses) et sur étiquetage (531 000 doses)**

- **Gestion des stocks :**

- 8 154 lignes de commandes de produits pharmaceutiques auprès des laboratoires
- 2 606 lignes de commandes de produits pharmaceutiques auprès du grossiste
- 252 marchés passés avec les laboratoires pharmaceutiques
- 515 prêts de matériel médical aux unités de soins



- **Gestion des risques :**
 - Déclarations d'erreurs médicamenteuses : 17
 - Sensibilisation des soignants aux risques d'erreurs dans le circuit du médicament
 - Respect de la chaîne du froid pour les médicaments
 - Contrôle des sacs à oxygène, trousse d'urgences, lecteurs de glycémie et matériel stérilisé au CH de Beauvais
- **Authentification des médicaments pour sécuriser leur fabrication et lutter contre la contrefaçon**
- **Pharmacovigilance :**
 - 2 retraits de lots de médicaments
 - 9 signalements remontés à l'ANSM
 - 13 cas cliniques transmis au CRPV d'Amiens
- **Matéiovigilance :**
 - 2 retraits de lots de dispositifs médicaux
- **Formation des médecins à la prescription sur le logiciel HM : 27**



ACCOMPAGNER

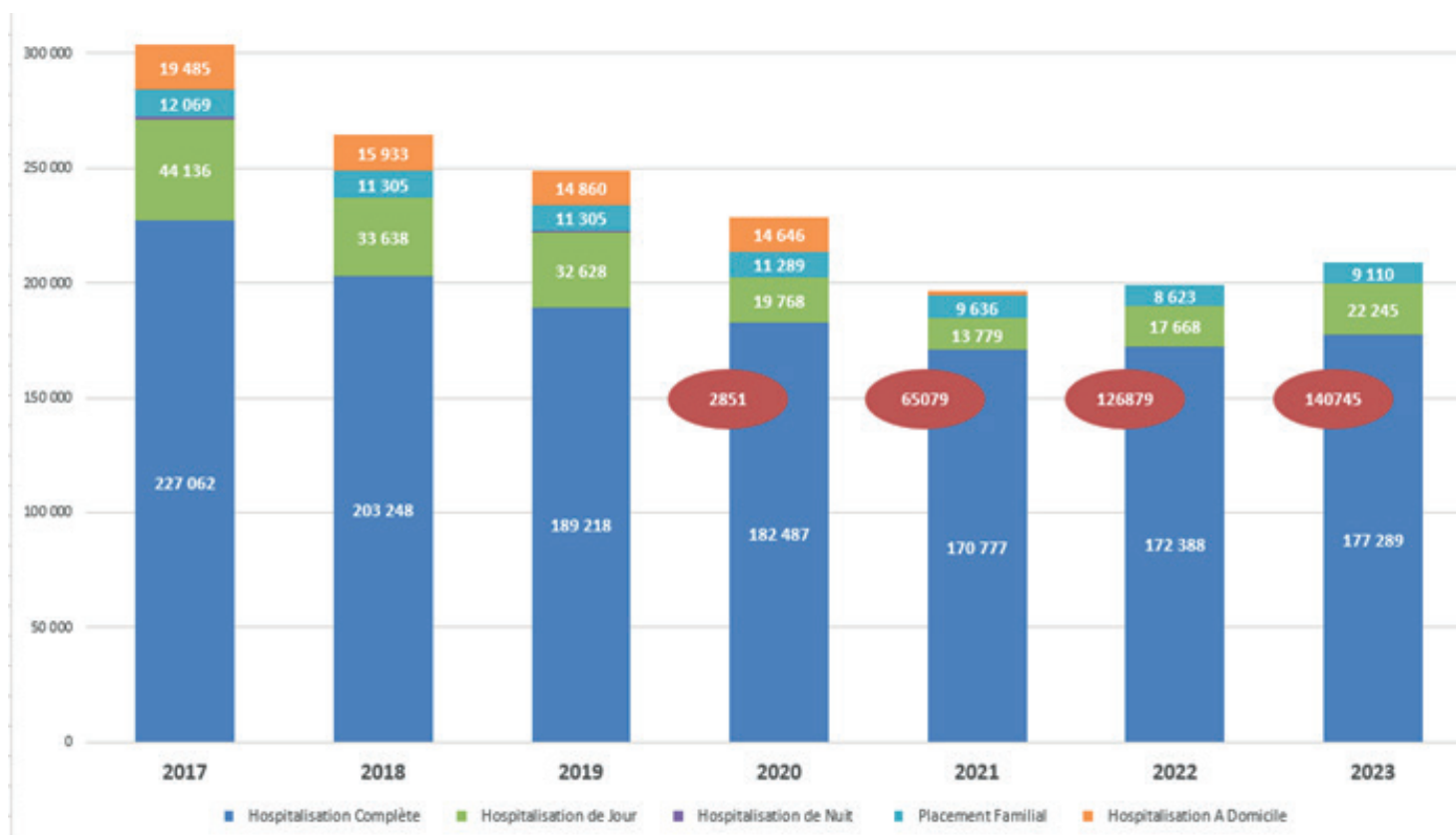
L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS USAGERS A L'EXERCICE DE LEURS DROITS



LES MESURES DE SOINS SANS CONSENTEMENT

1. Bilan des journées d'hospitalisation facturées en 2023

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Hospitalisation complète	227 062	203 248	189 218	182 487	170 777	172 388	177 289
<i>Adultes</i>	221 705	198 488	184 989	179 365	167 790	170 150	174 298
<i>Enfants</i>	5 357	4 760	4 229	3 122	2 987	2 238	2 991
Hospitalisation de jour	44 136	33 638	32 628	19 768	13 779	17 668	22 245
<i>Adultes</i>	31 132	22 337	24 465	13 944	8 014	11 789	16 623
<i>Enfants</i>	13 004	11 301	8 163	5 824	5 765	5 879	5 622
Hospitalisation de nuit Adultes	1 050	364	913	205	99	100	128
Placement familial	12 069	11 305	11 305	11 289	9 636	8 623	9 110
<i>Adultes</i>	8 645	8 601	9 852	9 511	8 461	7 529	8 522
<i>Enfants</i>	3 424	2 704	1 873	1 778	1 175	1 094	588
Hospitalisation A Domicile	19 485	15 933	14 860	14 646	2 087	ø	ø
Chambres Particulières				2 581	65 079	126 879	140 745
Mas Aquarelle/Erquery				42 332	39 345	38 528	59 500



2. Bilan des Admissions 2023

Pour l'année 2023 (adultes + enfants) 3 366 admissions

dont SPL 2 431 admissions libres soit 72%

dont SPSC 935 admissions sous contrainte soit 28%

dont SPDDE (mesures du directeur) 807 soit 86% (24%)

SPDT L.3212-1-II-1° 217

SPDTU L.3212-3 228

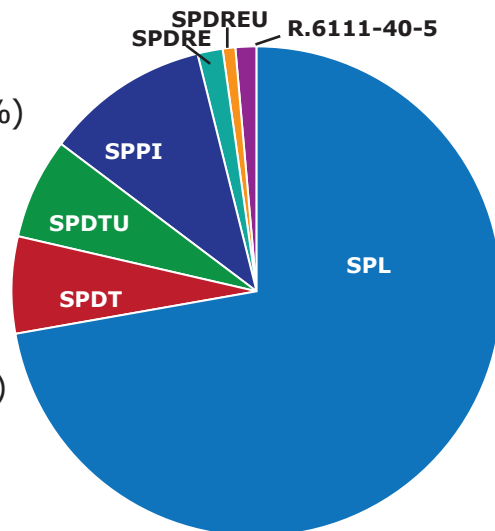
SPPI L.3212-1-II-2° 362

dont SPDRE (mesures préfectorales) 128 soit 14% (4%)

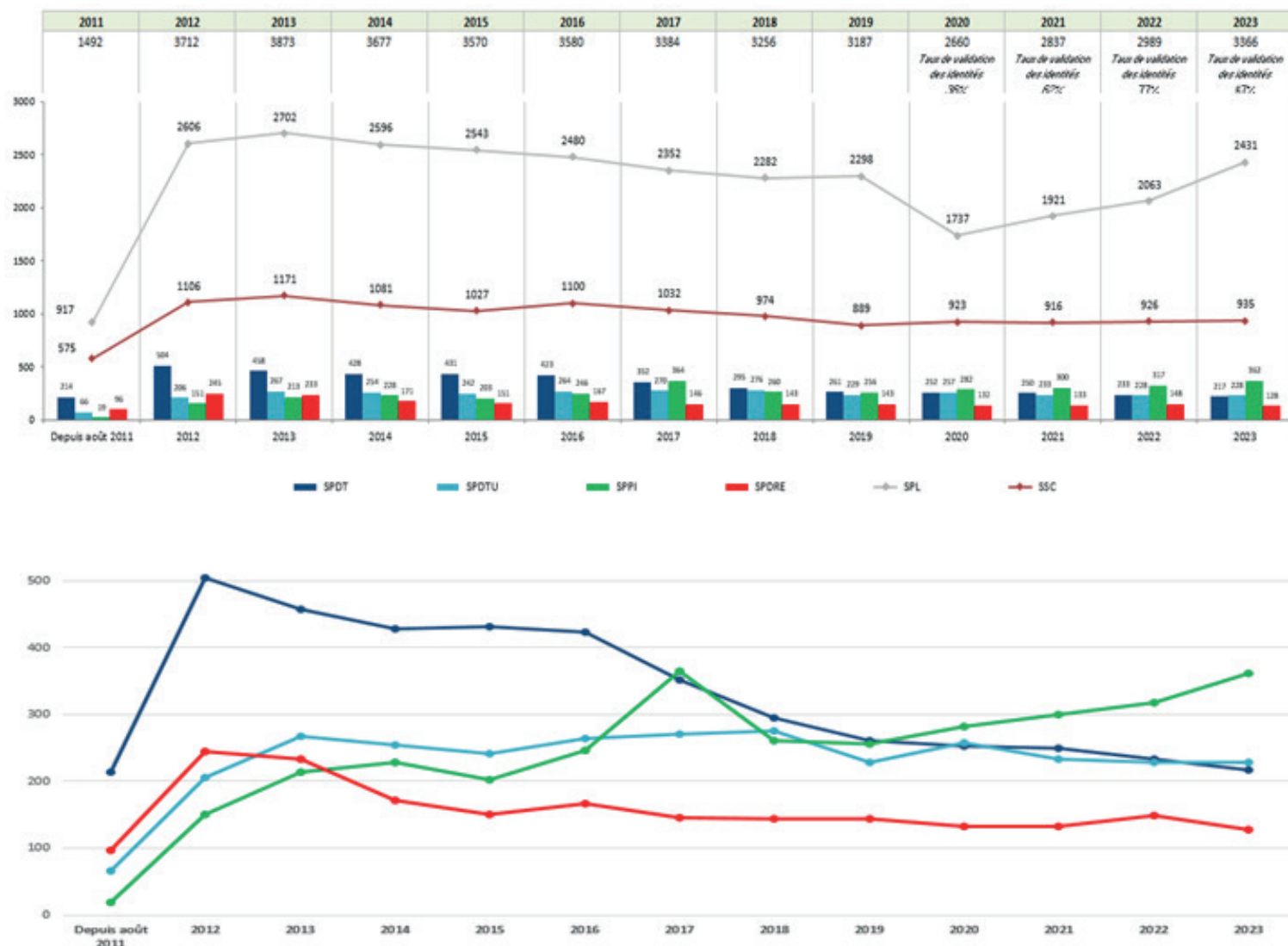
SPDRE L.3213-1 59

SPDREU L.3213-2 26

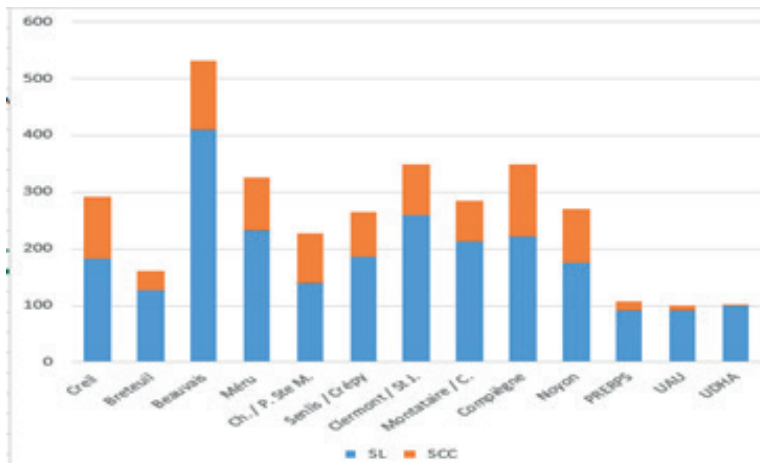
Détenus R.6111-40-5 43



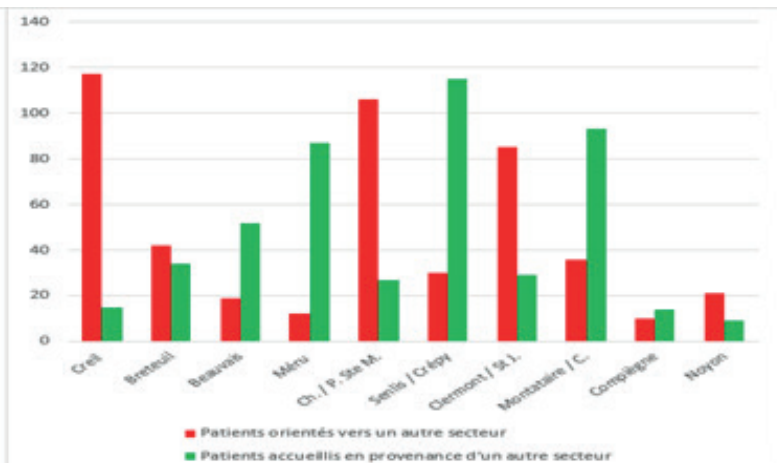
Evolution des admissions depuis 2011



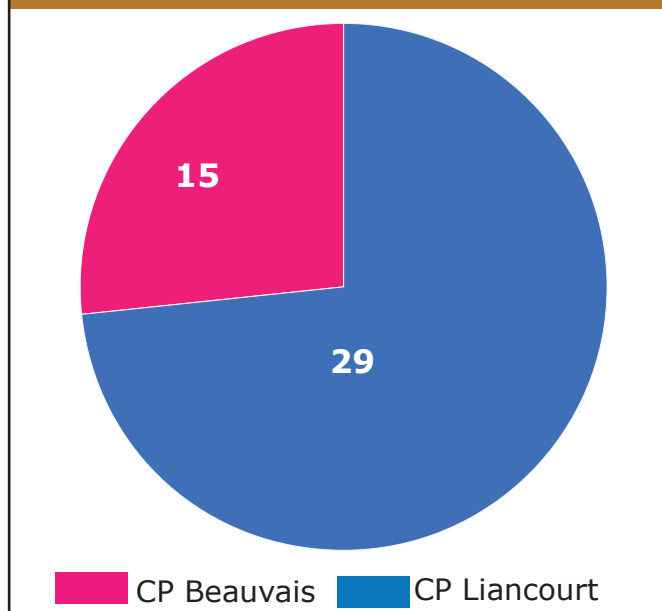
Répartition par secteurs



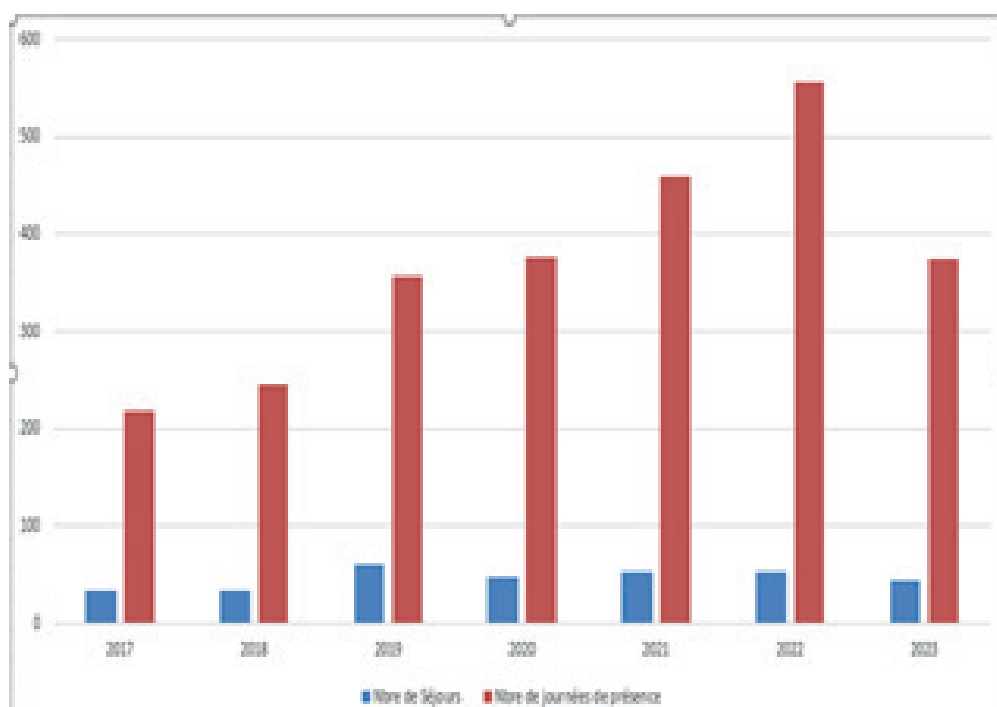
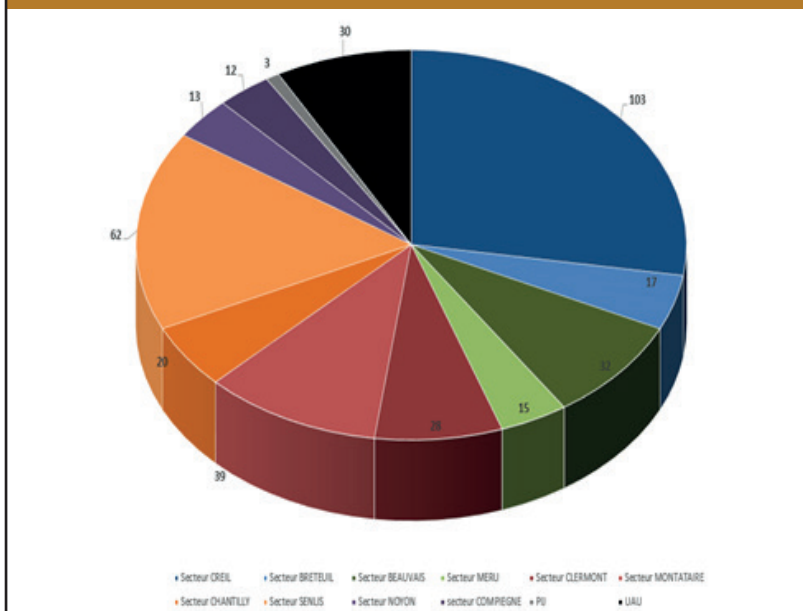
Répartition des prises en charge hors secteur



Nombre de détenus par Centre Pénitentiaire en 2023

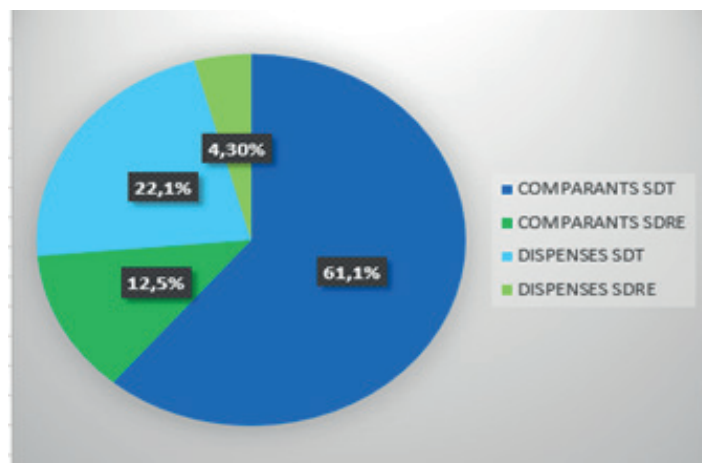


Détenus 2023 : Nombre de journées par service



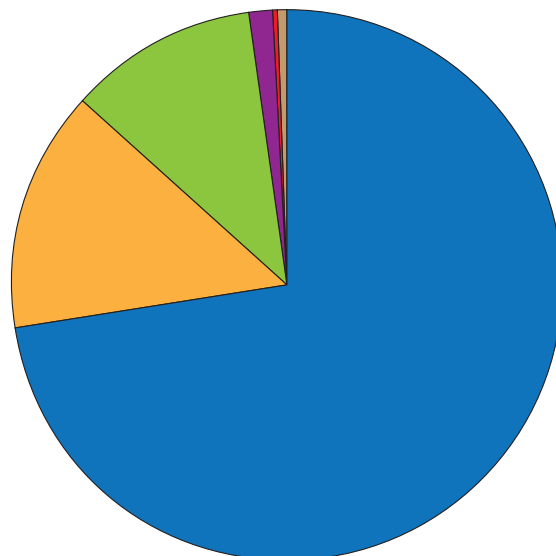
3. Bilan des audiences 2023

Services	Patients comparants		Patients dispensés		Totaux
	SDDE	SDRE	SDDE	SDRE	
Creil	107	20	45	12	184
Chantilly-Pont	67	8	16	4	95
Beauvais	60	24	25	8	117
PRERPS	17	1	19		37
Clermont-St-Just	54	27	22	10	113
Senlis-Crépy	66	16	17	8	107
Montataire-Chambly	64	14	20	4	102
Breteuil-Grandvilliers	31	8	5		44
Méru-Chaumont	70	3	29		102
Compiègne	74	7	20	1	102
Noyon	64	10	24		98
Seguin			2		2
UAU					0
Totaux	674	138	244	47	1103
	812		291		

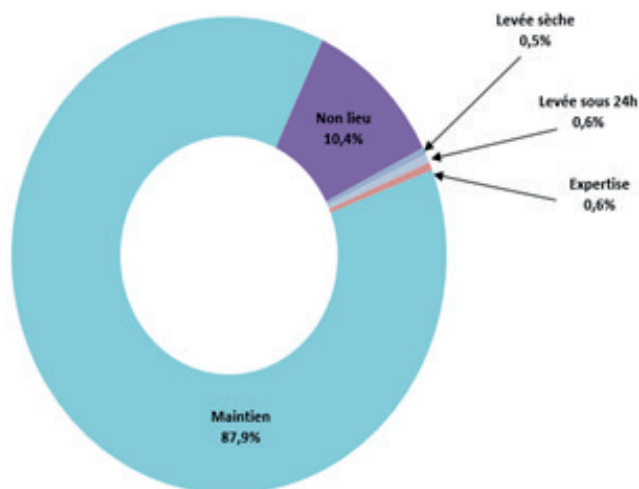


Motifs des passages en audience

72,8%	Admission
11,8%	Six mois
13,8%	Réintégration
1%	Requête
0,1%	Réintégration fugue
0.5%	L.3213-9-1 CSP



Jugements 2023



Levée sur le fond : 77 %
Levée sur la forme : 23 %

Finalités des levées sous 24h

- Sortie: 28,6 %
- Programme de soins : 0 %
- Soins Psychiatriques Libres : 71,4 %

Non lieu à statuer : dont

- Suite à une levée : 83,6 %
- Suite à un départ en PS : 13,3%
- Suite à une sortie sur dde d'un tiers : 3,1%

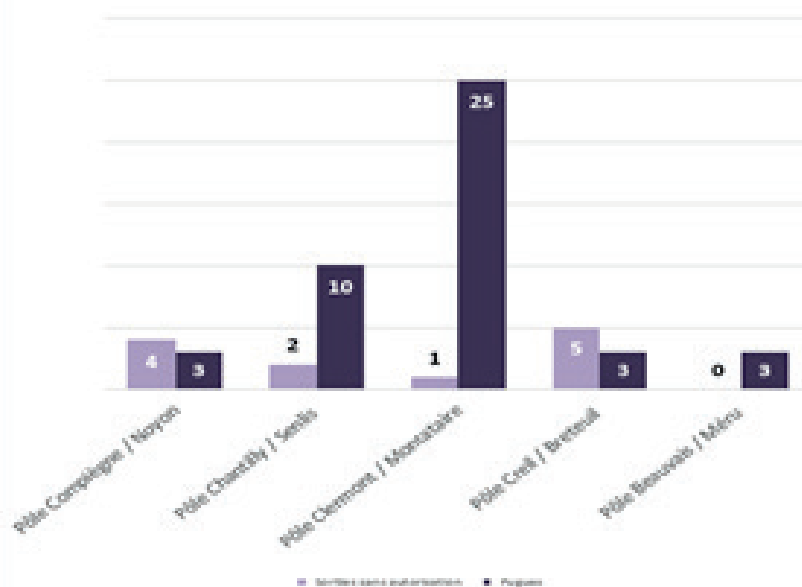
Taux d'appel patient : 1,4%

15 appels dont :

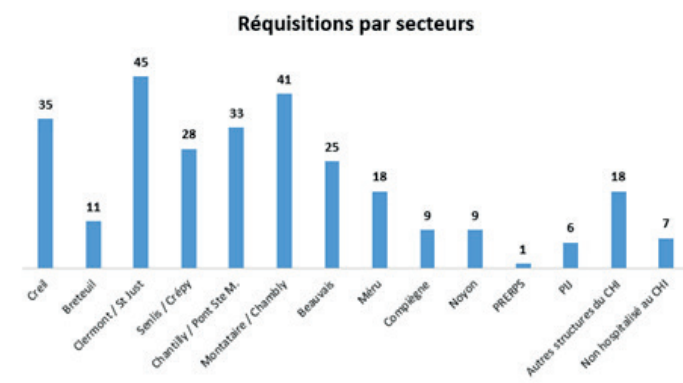
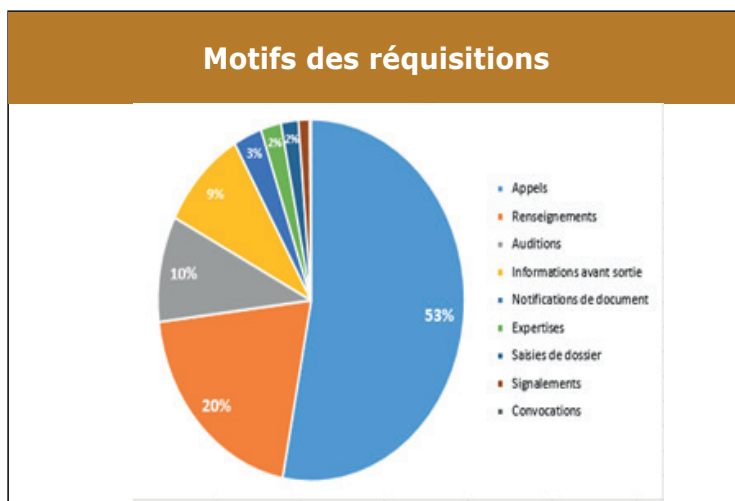
- 15 appels patient
- 0 appel procureur

Récapitulatif des Sorties Sans Autorisation* et Fugues (et Réintégrations) 2023											
Pôles	SPL	SDOE				SDRE				Total SSC	Total par services
		SSA*	Fugues HC	Réint PDS	Total	SSA*	Fugues HC	Réint PDS	Total		
Pôle Compiègne / Noyon	12	4	2	13	19	0	1	2	3	22	34
Secteur Compiègne	11	4	1	2	7	0	1	1	2	9	20
Secteur Noyon	1	0	1	11	12	0	0	1	1	11	14
Pôle Chantilly / Senlis	7	2	7	30	39	0	3	5	8	47	54
Secteur Chantilly / Pont-St-M.	2	1	7	4	12	0	2	1	3	15	17
Secteur Senlis / Crépy-en-V.	5	1	0	26	27	0	1	4	5	32	37
Pôle Clermont / Montataire	74	0	8	21	29	1	17	26	44	73	147
Secteur Clermont / St Just	39	0	5	19	24	1	17	22	40	64	103
Secteur Montataire / Chambly	35	0	3	2	5	0	0	4	4	9	44
Pôle Creil / Breteuil	13	2	2	47	51	3	1	7	11	62	75
Secteur Creil	9	1	2	47	50	3	0	7	10	60	69
Secteur Breteuil	4	1	0	0	1	0	1	0	1	2	6
Pôle Beauvais / Méru	15	0	3	8	11	0	0	9	9	20	35
Secteur Beauvais	8	0	3	5	8	0	0	7	7	15	23
Secteur Méru	7	0	0	3	3	0	0	2	2	5	12
P.R.E.R.P.S.	2	0	0	5	5	0	0	0	0	5	7
Seguins	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
U.A.U.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	124	8	22	124	154	4	22	49	75	229	353

Récapitulatif des SSA* et Fugues par Pôles SDOE et SDRE confondus



5. Bilan des réquisitions judiciaires 2023



LA COMMISSION DES USAGERS

1 - Réunions de la CDU en 2023

La C.D.U. s'est réunie sur convocation de son Président les 03 avril, 19 juin, 11 septembre et 04 décembre. Afin de favoriser la représentation des usagers au sein de l'établissement, le Président de la C.D.U. invite systématiquement les représentants des usagers titulaires et les représentants des usagers suppléants.

De par la taille de l'établissement, les réunions prennent en compte :

- l'examen des plaintes et réclamations,
- les résultats des questionnaires de satisfaction des usagers,
- les enquêtes et audits réalisés,
- les demandes de dossiers médicaux,
- les synthèses des Fiches d'Evènements Indésirables (FEI),
- les informations diverses relatives aux relations avec les Usagers et les droits des patients,
- un point sur la démarche Qualité et sécurité des soins dans l'établissement,
- le suivi des visites de Certification,
- les indicateurs
- les rapports d'activité des différents comités en lien avec les usagers
- les Comités de Retour d'expérience (CREX) réalisés suite aux Evènements Indésirables Graves (EIG) et aux Evènements Indésirables Graves liés aux Soins (EIGS).

Les représentants des usagers ont été sollicités pour validation des rapports d'activités des erreurs médicamenteuses, du Comité de Lutte Contre la Douleur (CLUD), du Comité de Lutte contre les Infections Associées aux Soins (CLIAS), du Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN), du rapport isolement et contention, de la gestion des risques et de la cellule d'identité-vigilance, du bilan des vigilances, les nouveaux questionnaires de satisfaction en ambulatoire.

Ont également été présentés le bilan des CREX, les actions mises en place suite aux analyses des EIG, le règlement intérieur et la charte de fonctionnement des hôpitaux de jour.

Par ailleurs, la commission a connaissance de l'ensemble des courriers de remerciements.

En 2023, 125 réclamations ont été présentées aux représentants des usagers et 9 ont amené une réflexion de la part des représentants des usagers.

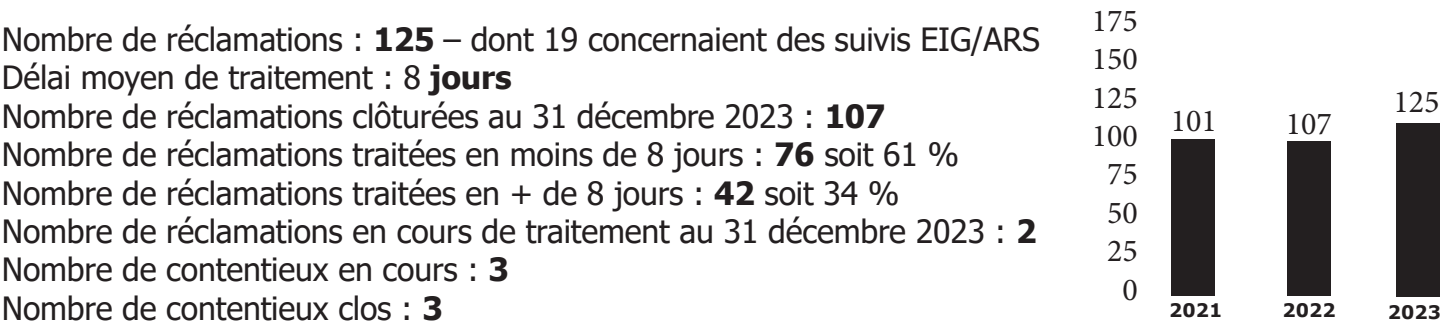


2 - La contribution des membres de la commission au plan d’amélioration et les axes de travail

- Des représentants des usagers sont conviés aux divers groupes de travail institutionnels.
- Présentation aux représentants des usagers de toutes les politiques institutionnelles.
- La commission envisage de formaliser un projet des usagers qui exprime les attentes et les propositions des usagers au regard de la politique d’accueil, de la qualité, de la sécurité de la prise en charge et du respect des droits des usagers. Ce projet des usagers doit être proposé par la commission au directeur.
- Développement d’outils à destination des familles.
- Participation d’un représentant des usagers à la Commission Culture et Santé.
- Prise de connaissance de l’ensemble des réclamations avant les séances.
- Participation active des représentants des usagers au développement de la maison des usagers.

3 - Les plaintes et réclamations

Le nombre de plaintes et réclamations reçues en 2023 a été de **125**, soit 18 de plus qu’en 2022 :



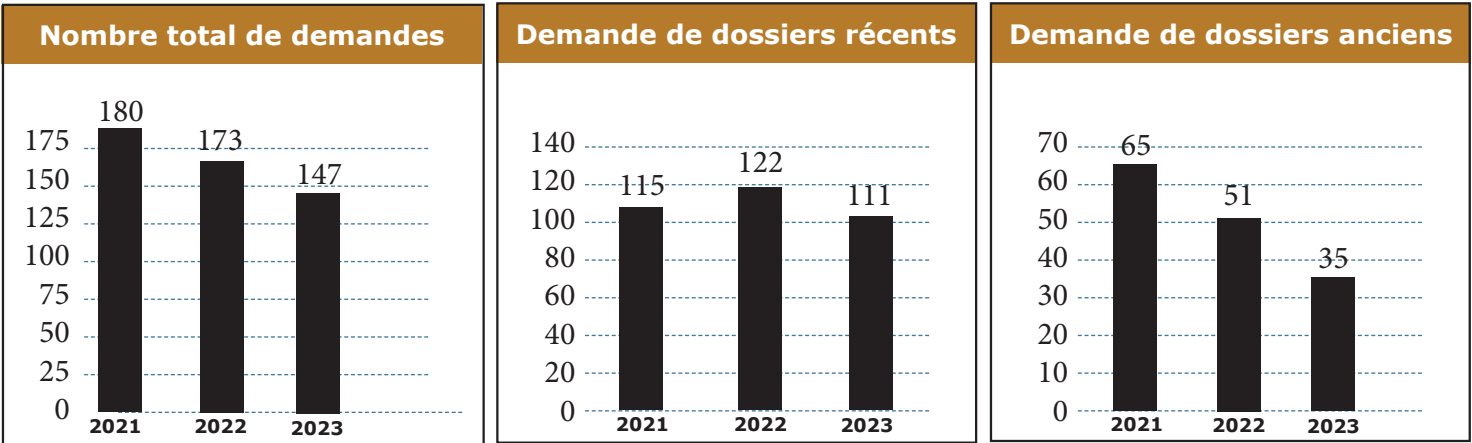
L’ensemble des plaintes et réclamations (hors recours gracieux et juridictionnels) entre dans le champ de cette synthèse, quel que soit leur mode de recueil : plaintes et réclamations écrites (mode d’expression le plus courant et le plus spontané), courriers électroniques, ou tout autre support destiné à recueillir l’expression des usagers (questionnaire de sortie, de séjour). Ainsi, un questionnaire faisant état de commentaires particulièrement défavorables est assimilé à une réclamation et traité en tant que tel.

4- Les demandes de dossiers médicaux

4-1 Le nombre de demandes de dossiers médicaux

Le nombre de demandes de dossiers médicaux en 2023 a été de **147**.
Ces demandes portaient sur **111** dossiers récents et **35** dossiers anciens

4-2 Suites données aux demandes



En ce qui concerne les suites données à ces **147** demandes, au 31 décembre 2023 :

- **117** pour lesquelles le dossier demandé a été communiqué
- **8** pour lesquelles le dossier n'a pas été retrouvé (dossier inexistant, recherche généalogique infructueuse)
- **7** n'étaient pas recevables au regard de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (ex : demande émanant d'une tierce personne non habilitée à recevoir le dossier),
- **5** pour lesquelles les dossiers étaient transférés aux archives départementales,
- **1** a été annulée par le patient
- **1** pour laquelle le dossier était détruit
- **1** où le dossier a déjà été envoyé
- **7** étaient incomplètes (ex : absence de justificatif d'identité, de qualité d'ayant droit (pour les patients décédés)).

Au 31 décembre, toutes les demandes étaient traitées.

4-3 Les délais de traitement des demandes

Le délai moyen de traitement des demandes en 2023 (délai qui commence lorsque la demande est complète) a été de 6 jours pour les dossiers récents et 18 jours pour les dossiers anciens.

	Dossier récents	Dossier anciens
Délai moyen de traitement	6 jours	18 jours
Taux d'envoi dans les délais réglementaires	81 %	100 %

LES MAJEURS PROTÉGÉS



CHARGE DE TRAVAIL – NOMBRE DE DOSSIERS

2020	2021	2022	2023
300	285	256	241

Les 4 gestionnaires sont en charge de 40 à 66 dossiers selon la répartition des secteurs (domicile, EHPAD, secteur psychiatrique et foyer).



ACTIVITÉ

On enregistre une diminution du nombre de dossiers en charge au 31 décembre 2023, 241 mesures contre 256 au 31 décembre 2022.

Au cours de l'année, 19 personnes sont décédées, le service a été déchargé de 10 mesures (demandes de décharge car hors champ de compétence ou personnes virulentes et menaçantes envers les agents) et a obtenu 14 nouvelles mesures.

Le service Majeurs Protégés dispose d'un agrément pour exercer 360 mesures au maximum. Néanmoins, il a été accordé par les services préfectoraux pour une équipe constituée de cinq gestionnaires. Toutefois, au début de l'année 2023, le service ne disposait pas du nombre de gestionnaires requis.

Depuis le mois de Mai 2023, les Juges des Tutelles des 3 Tribunaux Judiciaires (Beauvais, Senlis et Compiègne) ont été sollicités à plusieurs reprises afin d'être de nouveau désigné pour de nouvelles mesures.



MESURES CONFIÉES AU SERVICE MAJEURS PROTÉGÉS

Curatelle Simple	Curatelle Aménagée	Curatelle renforcée	Tutelle aux Biens	Tutelle aux Biens et à la Personne	Mandat Spécial
1	1	81	4	150	4

Le Service Majeurs Protégés gère principalement des mesures de tutelle. En effet, il gère 154 mesures de tutelles contre 83 mesures de curatelle et 4 mandats spéciaux.

Cela correspond à la nature de l'activité en qualité de préposé d'établissements, les personnes hébergées dans les établissements présentant un degré d'altération des facultés mentales important.



LES FAITS MARQUANTS EN 2023



CERTIFICATION V2020

Suite à la visite qui s'est déroulée du 27 février au 3 mars, la HAS a validé la certification de l'établissement mention « Qualité des soins confirmée » avec une atteinte des critères à :

- 99% du score maximal pour le chapitre « Le patient »
- 85% du score maximal pour le chapitre « Les équipes de soins »
- 92% du score maximal pour le chapitre « L'établissement ».



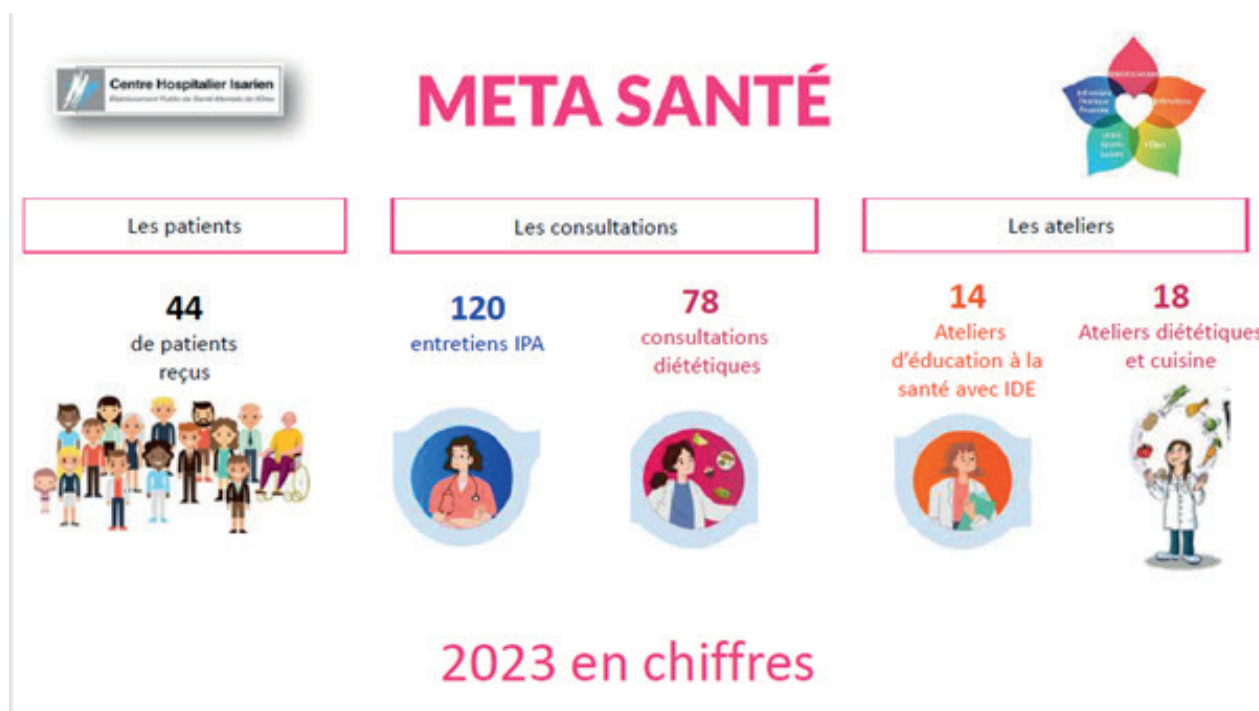
CREATION DU COMITE DE PASSAGE A L'AGE ADULTE

Le Comité de passage à l'âge adulte, sous-commission de la CME, a été initié en avril 2023. La structuration et le fonctionnement du comité ont été validés en octobre 2023.

La structuration du Comité de passage à l'âge adulte prend appui sur le décret 2022-1263 du 28 septembre 2022 relatif aux conditions d'implantation de la psychiatrie.

La mission du comité est de mettre en place des réunions de concertation pluriprofessionnelle afin de fluidifier et d'anticiper au mieux l'organisation du suivi des jeunes concernés dans le respect de leur projet de vie. Son approche est pluriprofessionnelle avec une représentation sanitaire des secteurs adultes et enfants, médico-sociale et sociale.

En 2023, le comité s'est réuni à 2 reprises et a étudié 2 situations de jeunes patients.



LES LOGEMENTS ACCOMPAGNES

Le projet d'évolution des structures d'hébergement extrahospitalières en logements accompagnés a été validé par les instances en septembre 2023.

Pour rappel, ce projet a été initié fin 2019, suite à la prévision de non renouvellement de l'autorisation au 13 mars 2021, pour repenser les organisations des structures d'hébergement communautaire afin de les définir de manière consensuelle et intersectorielle, pour un parcours de soins sans rupture.

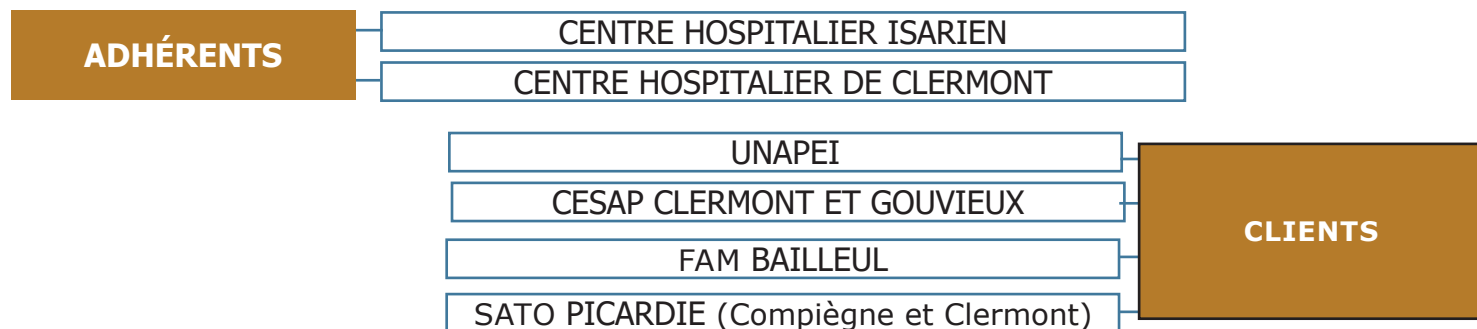
Il s'agissait de définir un dispositif en conformité avec la réglementation afin de :

- Redéfinir les besoins, les fonctionnements et la nature des interventions
- Revoir les appellations et le statut des différentes structures d'hébergement
- Envisager un dispositif de gestion externe de ces structures (associations, bailleurs sociaux...)
- Transformer la fédération HAD en dispositif IAD (Interventions à Domicile).



COOPÉRER

GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE MOYENS DU CLERMONTOIS



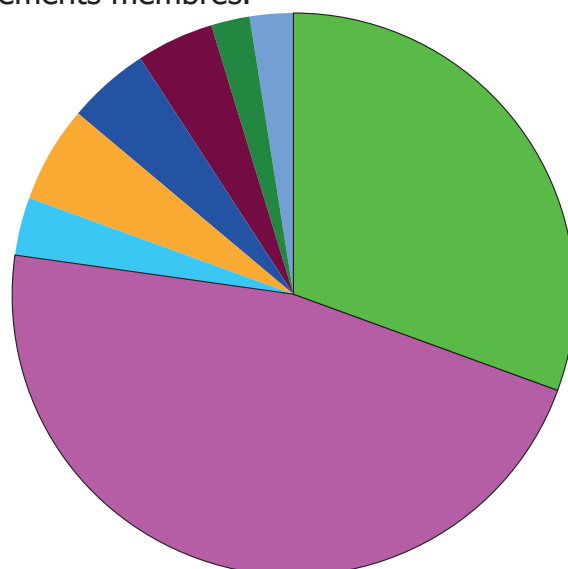
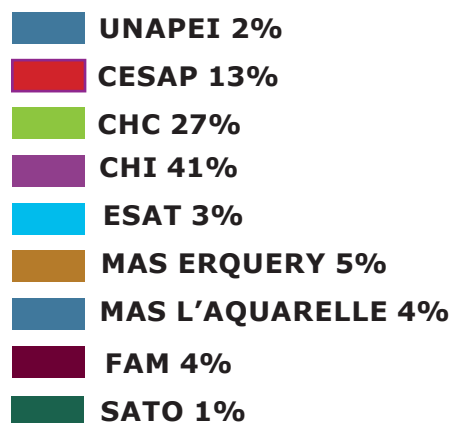
FONCTION RESTAURATION

	2021	2022	2023
Nombre de repas livrés	976 467	999 946	993 506
Chiffre d'affaires	5 999 099 €	6 486 029.59	7 183 843,12

Le GCSMC a subi au cours de l'année 2023, de très fortes hausses tarifaires sur les énergies (électricité + 161%, gaz + 241%) et les denrées alimentaires liées à la conjoncture économique et géopolitique.

ZOOM SUR LA RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ EN 2023

Le GCSMC réalise 80% de son activité avec les deux établissements membres.





PERSONNELS

Nombre total : 54.27 ETP

dont : 32.60 ETP mis à disposition par le CHI – 1 ETP mis à disposition par le CHC et 20,67 ETP salariés du GCSMC

2 330 503 € de masse salariale

- Formation management niveau 3 pour les 3 responsables de secteur
- Formation Alimentation responsable « Réussir son projet d'entreprise » niveau 2 pour 8 agents
- Formation Alimentation durable « Mener son projet alimentation durable » pour un responsable de production
- Formation Habilitations électriques formation initiale pour 5 responsables de secteur
- Formation hygiène des mains



TEMPS FORTS

Moment de convivialité :

Arbre de Noël pour les enfants du personnel UCP et Restaurant du Personnel le mercredi 20 décembre (Ateliers maquillage, créatifs, père Noël et goûter).

Alimentation durable

Création d'un COPIL validant :

- La révision et la création de recettes diversifiant les protéines, augmentant les plats complets limitant ainsi le gaspillage alimentaire et la quantité de contenants utilisés
- L'optimisation de la collaboration avec le restaurant du personnel dans la gestion et le suivi des excédents de production

Travaux et Investissements 2023 :

Poursuite de la rénovation des parois et plinthes dans le secteur production (début Phase 3)

Achat de deux évaporateurs (local déchets plonge et chambre froide de jour cuisson)

Travaux et Investissements prévisionnels 2024

Suite de la rénovation des panneaux sandwichs et plinthes (fin de la phase 3)

Achat d'une sauteuse et changement du logiciel de suivi des températures des chambres froides.

GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE MOYENS DE L'OISE

Présentation du GCSMO : 3 secteurs :

- Blanchisserie,
- Administration,
- Bureau d'études

Chiffre d'affaires :

Le montant total des produits s'élève à **3 238 531,59 €** soit une augmentation de 7,26% par rapport à 2022.

Blanchisserie : 2 336 267,24 €, soit – 1.09% par rapport à 2022

Bureau d'études : 902 294,35 €, soit + 37,29% par rapport à 2022

Personnels : 53,58 ETP - Soit une masse salariale de 2 423 702,90 €



LA BLANCHISSERIE

Adhérents :

Centre Hospitalier Isarien - Centre Hospitalier de Clermont - Centre Hospitalier de Pont Sainte Maxence - Hôpital local de Nanteuil le Haudouin – EPSM de la Somme - CESAP de Gouvieux, Clermont et Noyon - SATO

Clients :

BTP CFA Picardie - GCSMC (UCP) - Mairie de Fitz-James - Apprenti d'Auteuil + Eurochristal

Traitement du linge - Activité :

- 1 405 101,07 kg en 2022

- 1 333 395,38 kg en 2023

Activité 2023 en baisse - 5,10 % par rapport à 2022.

Cette diminution se constate sur toutes les catégories de linge sauf sur le linge petit plat. En effet les établissements ont revu à la baisse leur dotation de linge.

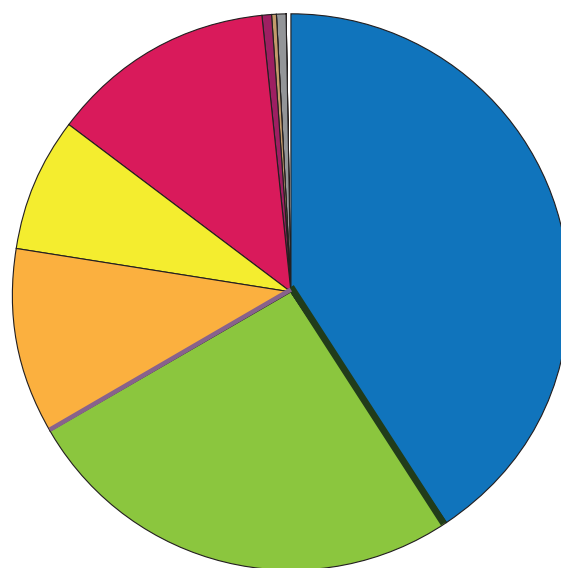


Répartition en poids (kg) par catégorie de linge

- Décontamination : 10 739 kg soit -61,30 %
- Mise en forme : 148 732,34 kg soit - 5,66 %
- Grand plat : 330 807,33 kg soit -5,09 %
- Petit plat : 62 075,45 kg soit + 1,46 %
- Linge séché /hôtelier : 627 547,15 kg soit -1.50 % et résident 153 494,11 kg soit -11,22 %

ZOOM SUR LA RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ

39,98%	CHI DONT MAS ET IFSI
0,01 %	BTP CFA PICARDIE
26,56 %	CHG CLERMONT
11,70 %	CESAP
7,79 %	PONT STE MAXENCE
12,88 %	EPSMS SOMME
0,00 %	MDR BRETEUIL
0,02 %	EUROCHRISTAL
0,08 %	APPRENTIS AUTEUIL
0,53 %	HÔPITAL DE NANTEUIL
0,28 %	GCSMC (UCP)
0,01 %	MAIRIE DE FITZ-JAMES
0,07 %	SATO



Personnel :

Le nombre d'ETP au 31 décembre 2023 rémunéré est de 35,58.

- Soit une masse salariale de 1 380 774,58 €



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Personnels

Le nombre d'ETP au 31 décembre 2023 rémunéré est de 3.

- Soit une masse salariale de 147 030,22 €

Activité

L'activité principale de cette mission consiste à effectuer la comptabilité du GCSMO.



BUREAU D'ÉTUDES

Adhérents:

EHPAD D'Antilly – EHPAD de Beaulieu les Fontaines – Centre Hospitalier de Beauvais – EHPAD de Breteuil – EHPAD de Buchy – Centre Hospitalier de Chaumont en Vexin - Centre Hospitalier Isarien - Centre Hospitalier de Clermont - Centre Hospitalier de Crèpy en Valois – Hôpital local de Crèvecœur-le-Grand – Domfront « la Compassion » - Hôpital Paul Doumer – EHPAD de Forges les Eaux – Hôpital local de Grandvilliers – Etablissement Public Départemental de Gruny – EHPAD de Nesle – Epissos Oisemont – Epissos Poix de Picardie – SCM CIM de Creil – EPSM de la Somme Pinel Amiens – CH de Montdidier Roye – EPSOMS Amiens Rivery.

Personnels

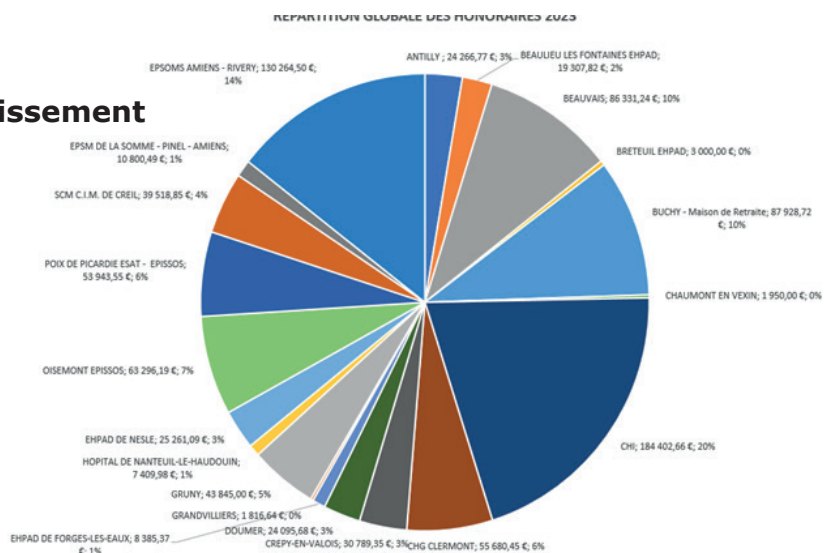
Le nombre d'ETP au 31 décembre 2023 rémunéré est de 15.

- Soit une masse salariale de **895 898,10 €**

Activité

Pour l'année 2023, les honoraires du bureau d'études se sont élevés à 902 294,35 €, correspondant à un montant d'opération engagé de 15 061 877,33 €.

Principales opérations par établissement



Établissements	Affaires	Montant de l'opération (Travaux ou forfait)	Montant honoraires selon convention	Total
Antilly Maison Retraite	Création EHPAD 81 Lits & Cuisine	7 150 000,00 €	185 900,00 €	24 266,77 €
Beaulieu les Fontaines EHPAD	Cuisine, Administration, VRD & Démolition	1 441 900,00 €	57 676,00 €	19 307,82 €
CH Beauvais	Restructuration des Urgences	4 230 000,00 €	169 200,00 €	28 563,49 €
	Construction d'un EHPAD 90 Lits & PASA à la Mie au Roy	11 661 440,00 €		47 849,46 €
Buchy - Maison de Retraite	Construction d'un EH- PAD de 80 Lits	10 593 822,00 €	423 752,88 €	87 928,72 €
CHI				
	Construction d'une unité de 6 Lits TSA	1 320 000,00 €	52 800,00 €	13 205,36 €
	COPERMO 2	13 224 915,00 €	515 616,60 €	18 618,53 €
	COPERMO 3 - USNA	5 646 221,46 €	180 000,00 €	60 467,59 €
	COPERMO 4 - USNB	5 694 683,75 €	148 000,00 €	858,06 €
	COPERMO 5	13 500 000,00 €	540 000,00 €	91 182,15 €
CHC Clermont	EHPAD Résidence DUPRESSOIR	3 514 496,00 €	123 216,00 €	2 981,45 €
	Désenfumage du Bâti- ment M.C.O.	1 300 000,00 €	32 800,00 €	32 743,42 €
Crépy en Valois	Construction d'un Bât de 12 Lits & Réha- bilitation M.R. de la Hante.	4 271 700,00 €	170 868,00 €	24 372,49 €
EHPAD Forges les eaux	Extension et Restruc- turation de la M.R.	785 000,00 €	31 400,00 €	8 385,37 €
Grandvilliers	Remplacement des Ré- seaux et Equipements ECF des Bâts.	945 610,00 €	14 184,15 €	1 702,10 €
EHPAD de Nesle	Extension de 12 Lits, création d'un PASA.	3 558 951,41 €	96 000,00 €	25 261,09 €
Oisemont EPIS- SOS	Construction d'un Bâti- ment de 42 lits	5 895 435,00 €	218 245,60 €	63 296,19 €
Poix de Picardie ESAT - EPISSOS	Construction d'une Blanchisserie.	6 734 600,00 €	166 452,00 €	53 943,55 €
SCM C.I.M. DE Creil	Aménagement du Cabinet de Radiologie de Chantilly	579 530,00 €	13 018,32 €	39 518,85 €
EPSM de la Somme – Pinel Amiens	Extension de la MAS «La Pommeraie» 2 x 10 Lits	4 400 246,00 €	176 000,00 €	8 800,49 €
EPSOMS Amiens - Rivery	Création d'une EA et d'un ESAT à Rivery	4 315 000,00 €	172 600,00 €	130 264,50 €





BÂTIR DURABLEMENT

LA GOUVERNANCE



LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

Réunions de direction : 44

Directoire : 8 séances (dont 1 séance extraordinaire pour le PE 2023-2027)

Commission Médicale d'Établissement : 5 séances (dont 1 séance extraordinaire PE 2023-2027)

Conseil de Surveillance : 5 séances (dont 1 séance extraordinaire PE 2023-2027)

Conseil Social d'Établissement : 8 séances (dont 3 extraordinaires)

Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail : 6 séances 2 extraordinaires)

Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques : 7 séances

Principales thématiques communes abordées au sein des instances « Directoire, Commission Médicale d'Établissement et Conseil de surveillance :

- Projet d'établissement 2023-2027
- Règlement intérieur révisé de l'établissement
- Bilan des mesures d'isolement et de contention 2022
- État prévisionnel des recettes et des dépenses 2024
- Compte financier et affectations des résultats de l'exercice 2022
- Rapport social unique 2022

Autres thématiques abordées au cours de certaines instances :

- Réforme du financement de la psychiatrie
- Nouveau régime des autorisations d'activité
- Protocole d'accord axe 2 du Ségur
- Bilan du PEMS 2018-2022
- Consultation et alimentation du dossier médical partagé
- Création d'un comité de transition de l'adolescence à l'âge adulte
- Création de l'équipe mobile spécialisée pour la prévention de rechute et de la récurrence des personnes sous-main de justice (EMoSP2R)
- Création des comités de séjour long par pôle
- Changement de rattachement de l'unité Capgras
- Évolution de l'unité d'hospitalisation des pré-adolescents de l'Oise (UHPAO)
- Projet des logements accompagnés
- Projet de cession immobilière d'une partie du site de Clermont (évolutive en termes de superficie)
- Impact de la loi RIST dans l'établissement (plafonnement de la rémunération de l'intérim médical)
- Installation de la nouvelle commission médicale d'établissement et de ses représentants
- Rapport d'opinion du commissaire aux comptes – exercice 2022
- Présentation de l'évaluation des pratiques professionnelles sur l'exhaustivité du codage



LE PROJET MEDICO-SOIGNANT

Le PEMS 2023-2027

Le projet médico-soignant, partie du projet d'établissement a été soumis pour approbation aux instances d'avril 2023.

Le projet médico-soignant 2023-2027 (PEMS) s'inscrit dans la continuité du projet d'établissement 2018-2022, en interdépendance avec :

- Le projet social ;
- Le projet qualité et gestion des risques ;
- Le schéma directeur des systèmes d'information ;
- Le projet architectural, s'appuyant sur le projet COPERMO et avec ses aspects connexes ;
- Le projet médico-social ;
- Le projet de formation.

Il est articulé autour de 4 axes principaux, définis sur la base du bilan du PEMS 2018-2022, la feuille de route de santé mentale mise à jour en janvier 2022, les priorités de la Haute Autorité de Santé, le Projet Régional de Santé, le projet et le Contrat Territorial de Santé Mentale. Il prend en compte la réforme de 2021 pour le financement des activités de psychiatrie et celle de 2022 pour les autorisations de l'activité de psychiatrie

Les axes du projet du PEMS 2023-2027

Axe n°1 : Promouvoir le bien-être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide

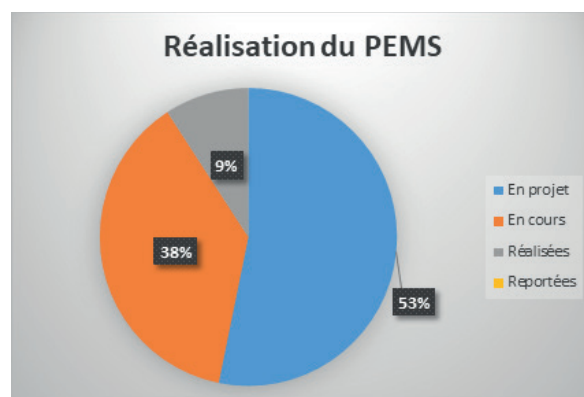
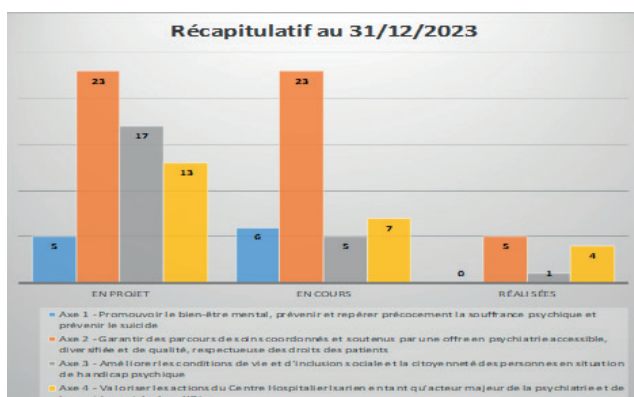
Axe n°2 : Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité, respectueuse des droits des patients

Axe n°3 : Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique

Axe n°4 : Valoriser les actions du Centre Hospitalier Isarien en tant qu'acteur majeur de la psychiatrie et de la santé mentale dans l'Oise

Bilan 2023 du PEMS

109 Actions	Nombre d'actions	En projet	En cours	Réalisées
Axe 1	11	5	6	0
Axe 2	51	23	23	5
Axe 3	23	17	5	1
Axe 4	24	13	7	4

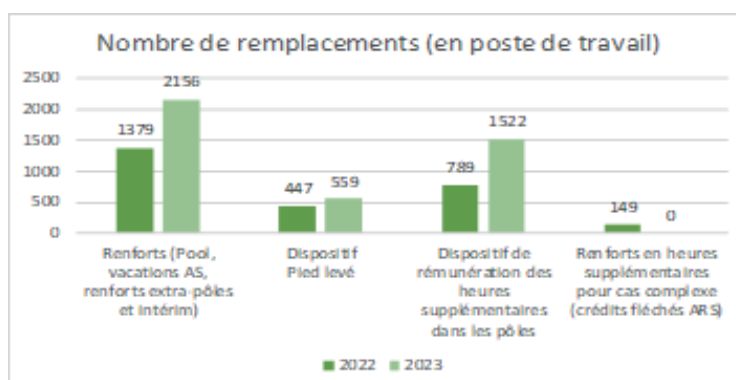




ORGANISATION DE LA CONTINUITE DES SOINS PARAMEDICAUX ET SOCIO-EDUCATIFS

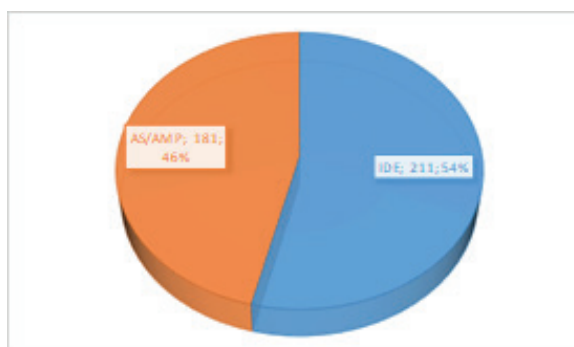
L'organisation de la continuité des soins paramédicaux et socio-éducatifs prend appui sur 3 dispositifs coordonnés par les cadres de la Permanence de l'encadrement :

- Le dispositif institutionnel historique : pool CGS, vacations des étudiants infirmiers, renforts interpoles, intérim
- Le dispositif de remplacement au pied levé émanant d'une réflexion menée par le service QVT, pour faire face à l'absentéisme imprévu ;
- Le recours aux heures supplémentaires rémunérées ou non, selon les desideratas du professionnel. Ces heures sont réalisées sur la base du volontariat.



4237 postes de travail ont été assurés pour l'ensemble des dispositifs de renforts mis en place (2764 en 2022), soit une augmentation de 53% de mobilisation des dispositifs entre 2022 et 2023. Le nombre de postes couverts représentent environ **20 Equivalents Temps Plein**.

Répartition des volontaires inscrits dans le dispositif de remplacements au pied levé





Les patients et les professionnels ont pu bénéficier de **4 projets partenariaux** :

Gravure :

proposée par Clément FOURMENT dans le cadre du dispositif Plaines été 2023 et en partenariat avec la mairie, le 7 août 2023

Musique :

- Les rencontres musicales, le 18 septembre 2023, salle de l'amicale, avec la participation de 90 personnes.

Dans le cadre du millénaire et en partenariat avec la ville de Clermont :

- Projet « Stop motion » du 2 février au 13 avril 2023
Création d'un film d'animation en lien avec une fresque murale sur le mur d'enceinte extérieur du site de Clermont pour 4 groupes de patients et de professionnels
- Fête de la musique le 19 juin 2023 au Kiosque, avec la troupe de danse et de musique médiévales « l'arbre de Sovenance » (environ 100 participants)

Un nouveau partenariat avec le CAL de Clermont a été initié dans le cadre des Rencontres Artistiques du Clermontois. Il s'agit d'un projet d'écritures documentaires « Nos histoires d'amour », avec le réalisateur Louis PAUL. Son documentaire réalisé au sein d'un service de Psychothérapie Institutionnelle à ABBEVILLE (80), intitulé « Avec les autres », a été projeté le 18 décembre 2023 et suivi d'un débat. Cette action a rassemblé 50 personnes, usagers et professionnels et constituait une approche nouvelle pour initier la rencontre entre un artiste et les participants.

Perspectives 2024

- Projet écriture avec Louis PAUL en janvier 2024 proposé par le CAL de Clermont sans coût – 3 ateliers en janvier avec restitution en décalé
- Ecrire au futur en février : artiste en résidence AMI Circulation avec Agathe DEBARY
- Fête de la musique le 24 juin 2024 avec des ressources internes
- Les rencontres musicales le 13 septembre 2024

LES RESSOURCES HUMAINES



LES CHIFFRES CLÉS 2023

2475

Effectifs moyens rémunérés pour le personnel non médical
(dont 1 706 personnels soignants)

99

Effectifs moyens rémunérés pour le personnel médical
(dont 10 internes)

Tendance des effectifs par rapport à l'année précédente : Stable

2806

Bulletins de salaire émis en moyenne par mois et au total **33 677** sur l'année 2022.

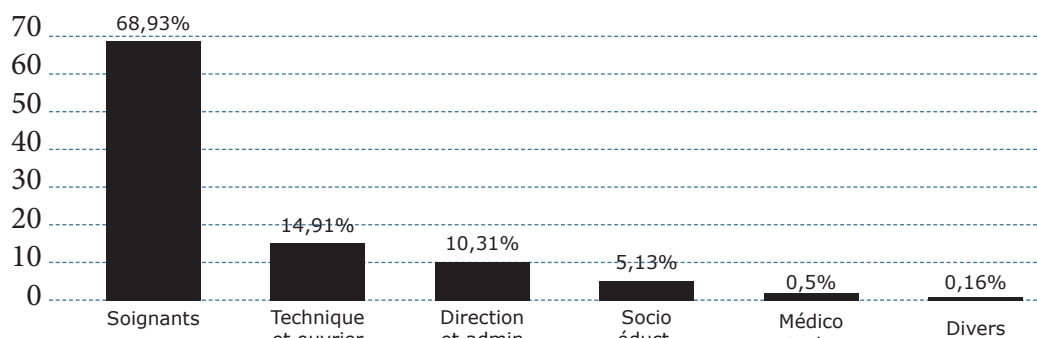
2101

Agents (personnel non médical) ont suivi au moins une action de formation pour **15 280** jours de formation au total et **3** médecins ont validé leur obligation de DPC.

170 587 144

M€ (tous budgets confondus) sont consacrés à la rémunération du personnel médical et non médical.

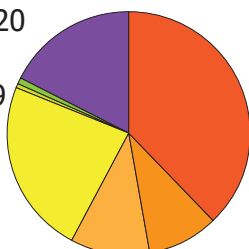
Répartition du personnel non médical par secteur d'emploi 2022



La mobilité du personnel

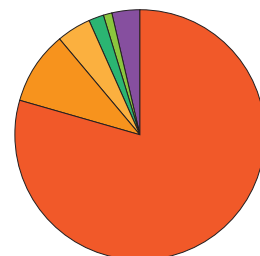
Les départs : 209

- Retraite : 79
- Mutation/Détachement/MAD : 20
- Disponibilité : 22
- Démission et fin de contrat : 49
- Congé parental : 1
- Décès : 2
- Autre : 36



Les arrivées : 201

- Par concours ou recrutement direct : 160
- Mutation : 19
- Réintégration : 9
- Cumul emploi / retraite : 4
- Stage rémunéré : 2
- Apprentissage : 7



L'installation des nouvelles instances représentatives du personnel

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (article 4) a réorganisé les instances représentatives des personnels en créant une nouvelle instance dénommée comité social d'établissement (CSE), née de la fusion des actuels comités techniques d'établissement et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, ainsi que, au-delà d'un certain seuil d'effectifs (200 agents), une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail au sein de cette même instance (FS3CT).

Le CSE et la FS3CT du CHI ont été installés le 13 janvier 2023 au sein desquels sont représentés trois organisations syndicales représentatives du personnel.

Sur le plan statutaire et de la paie, l'année 2023 a été marquée par les principales mesures suivantes

L (annonce de Stanislas Guérini, Ministre de la Transformation et de la Fonction publique du 13 juin 2023) :

- **1er juillet 2023** : Augmentation générale du point d'indice de 1,5 % + jusqu'à 9 points d'indice supplémentaires pour certains agents de catégories B et C.

- **1er septembre 2023** : Remboursement des transports collectifs à hauteur de 75 % + Revalorisation des frais de mission pour les agents qui ont des déplacements professionnels.

- **Avant fin 2023** : Octroi d'une **prime pouvoir d'achat**

Dans un contexte d'inflation persistante, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques avait pris au mois de juin dernier, l'engagement de soutenir le pouvoir d'achat des agents dont la rémunération est la moins élevée.

Ainsi, le décret n°2023-702 du 31 juillet 2023 crée une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents publics de l'Etat et de la fonction publique hospitalière qui perçoivent moins de 3250 euros bruts par mois.

Les agents dont la rémunération brute perçue du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 n'excède pas 39 000€, percevront une prime dont le montant varie de 300 à 800€ sur la paie du mois de décembre 2023.

- **1er janvier 2024** : Augmentation générale du point d'indice de 5 points pour tous les agents.

La révision des LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Les Commissions Administratives Paritaires ayant perdu leur compétence en matière d'avis sur les différents avancements, ce sont les LDG qui posent les critères que le directeur, autorité investie du pouvoir de nomination, entend utiliser pour déterminer les agents promouvables et ceci dans le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il s'agit d'un changement complet de paradigme résumé dans l'article 26 de la loi du 9 janvier 1986 précitée :

«Les lignes directrices de gestion fixent les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours, sans préjudice du pouvoir d'appréciation de l'autorité investie du pouvoir de nomination en fonction des situations individuelles, des circonstances ou d'un motif d'intérêt général.»

Ainsi que dans les articles 35 et 69 :

«Sans renoncer à son pouvoir d'appréciation, l'autorité investie du pouvoir de nomination tient compte des lignes directrices de gestion prévues à l'article 26.»



Le système retenu est celui de l'utilisation de critères côtés, et qui ont pour vocation de départager les candidats en fonction d'une note finale et ainsi de déterminer une liste d'agents promouvables qui ne repose plus uniquement globalement sur des critères relatifs à la note et à l'ancienneté.

A la demande des organisations syndicales, une négociation pour une révision des lignes directrices de gestion a été engagée en 2023.

Pour mémoire, les critères antérieurs étaient les suivants :

- Critères quantitatifs pour 70% : 40% ancienneté et 30% formation et pondération sur les journées d'absence dans l'année.
- Critères qualitatifs pour 30% à savoir l'investissement institutionnel, l'investissement dans le service, le respect des règles de sécurité

La nouvelle cotation est partagée entre l'ancienneté qui permet d'acquérir l'expérience et le savoir-faire pour 70 % et la valeur professionnelle pour 30% qui est définie par l'entretien professionnel d'évaluation rendu obligatoire depuis 2020.

L'ancienneté prise en compte est celle acquise non seulement au sein de l'établissement mais aussi au sein de la fonction publique.

La valeur professionnelle est mesurée en prenant en compte les cotations issues de l'entretien professionnel mené par le supérieur hiérarchique. Le niveau acquis est converti en une moyenne de points.

Les cotations sont le résultat de l'évaluation d'une part des savoir-faire issus de la fiche métier et d'autre part de la manière de servir et, le cas échéant, de la capacité à exercer des fonctions d'encadrement. Comme pour les items précédents, une cotation est appliquée via Gesform Evolution afin de pouvoir bénéficier de données chiffrées.



ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES PERSONNELS

Recrutement d'apprentis aide-soignants : (sur dossier de candidature)

Recrutement d'apprentis infirmiers :

Dès la L2 en ayant 354 heures de travail à réaliser chez l'employeur en tant qu'aide-soignant.

Dès la L3 en ayant 198 heures de travail à réaliser chez l'employeur en tant qu'aide-soignant.

Les conditions :

- Signer un contrat avec l'établissement
- Avoir moins de 30 ans à la date de signature du contrat

Les avantages :

- Une rémunération calculée selon l'âge et le niveau de formation
- 5 semaines de congés annuels par année de formation
- Aides, telles que l'aide à la conduite, ...
- Possibilité de bénéficier de nos infrastructures (crèche, salle de sport, ...)

Recrutement via LinkedIn

EN juin 2023, l'établissement s'est donné le défi d'être davantage visible sur les réseaux sociaux avec l'ouverture d'une page LinkedIn.

L'objectif est d'attirer de nouveaux profils. Dans cette page, on y trouve toute l'actualité du CHI (offres d'emploi, événements, les projets du CHI...).



Recrutement via le nouveau site internet du CHI EPSMO

Plus épuré, plus complet, le nouveau site internet à l'ergonomie plus intuitive offre aux utilisateurs de nouvelles fonctionnalités.

Les professionnels peuvent postuler en quelques clics (de manière spontanée ou pour répondre à des offres d'emploi) et découvrir l'accompagnement qui leur est proposé (formation, service social, QVT...)



LA SITUATION FINANCIÈRE

	2022	2023	2023/2022		2022	2023	2023/2022		
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE			-		8 421 057,28	10 833 824,65	2 412 767,37	28,65%	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	3 581 129,57	3 580 900,15	- 229,42	0%	5 733,06	6 867,12	1 134,06	19,78%	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	7 063 087,74	7 179 073,42	115 985,68	1,64%	1 958 594,12	334 168,00	- 1 624 426,12	-82,94%	Titre 2 : Dotations et Subventions
Titre 3 : Autres emplois	320,63	14 416,70	14 096,07	4396,37%	1 306 955,75	1 035 838,44	- 271 117,31	-20,74%	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	10 644 537,94	10 774 390,27	129 852,33	1,22%	11 692 340,21	12 210 698,21	518 358,00	4,43%	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT PREVISIONNEL AU FONDS DE ROULEMENT	1 047 802,27	1 436 307,94	388 505,67	37,08%			-		PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	11 692 340,21	12 210 698,21			11 692 340,21	12 210 698,21			TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

RESULTAT COMPTABLE TOUTES ACTIVITES CONFONDUES

	Résultat comptable 2022	Dernier EPRD exécutoire 2023			Réalizations 2023		
		Total des charges classe 6	Total des produits classe 7	Résultat	Total des charges classe 6	Total des produits classe 7	Résultat comptable 2023
CRPP	2 839 619,72	175 879 223,00	180 461 331,80	4 582 108,80	173 672 714,17	179 250 680,92	5 577 966,75
CRPA L	- 91 054,81	1 227 985,51	1 100 143,79	- 127 841,72	1 273 709,14	1 282 165,23	8 456,09
CRPA M	43 340,73	1 682 283,31	1 610 350,00	- 71 933,31	1 647 624,06	1 709 108,34	61 484,28
CRPA P3	5 959,13	1 443 736,20	1 459 312,24	15 576,04	1 302 829,36	1 403 130,32	100 300,96
CRPA P4	- 54 062,15	12 618 322,19	12 348 121,06	- 270 201,13	12 874 939,73	13 032 178,48	157 238,75
CRPA C	25 101,19	3 298 297,41	3 224 863,00	- 73 434,41	3 177 364,81	3 265 824,56	88 459,75
Total toutes activités confondues	2 768 903,81	196 149 847,62	200 204 121,89	4 054 274,27	193 949 181,27	199 943 087,85	5 993 906,58



Proposition affectation des résultats 2023

Budget	Report à nouveau déficitaire après affectation du résultat de l'exercice 2022	Report à nouveau excédentaire après affectation du résultat de l'exercice 2022	Résultat comptable de l'exercice 2023	Proposition d'affectation	Report à nouveau après affectation du résultat 2023
H-ACTIVITE PRINCIPALE		0,00	5 577 966,75	5 577 966,75 € à l'investissement dont : - 400 000 € pour la DSI - 400 000 € pour la DAL	5 577 966,75
C-IFSI		60 034,41	88 459,75	74 250 € à l'investissement et 74 244,16 € en report à nouveau excédentaire	148 494,16
L-ESAT ACTION SOCIALE	-26 799,50		8 456,09	Résultat déficitaire en report à nouveau déficitaire	-18 343,41
M-ESAT PRODUCTION		71 933,31	61 484,28	66 700 € à l'investissement et 66 717,59 € en report à nouveau excédentaire	133 417,59
P3-FOYER HEBERGEMENT		91 370,08	100 300,96	95 835 € à l'investissement et 95 836,04 € en report à nouveau excédentaire	191 671,04
P4-MAS		153 951,66	157 238,75	155 565 € à l'investissement et 155 625,41 € en report à nouveau excédentaire	311 190,41

Principaux constats

	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022 / 2023	Variation 2019 / 2023
Valeur ajoutée (K€)	144 768	150 527	155 936	158 819	164 104	+ 3,3% 5 285	+ 13,4% 19 336
Marge brute (K€)	10 377	10 778	9 806	9 693	12 088	+ 24,7% 2 395	+ 16,5% 1 711
CAF brute (K€)	9 287	9 229	8 562	8 421	10 719	+ 27,3% 2 298	+ 15,4% 1 432
Coefficient d'autofinancement courant (en %)	96,2%	96,8%	97,3%	97,3%	96,3%	- 1,0 pt	+ 0,1 pt
FRNG (K€)	29 591	31 490	32 310	33 357	34 679	+ 4,0% 1 322	+ 17,2% 5 089
BFR (K€)	11 890	7 834	9 265	2 885	- 695	- 124,1% - 3 580	- 105,8% - 12 585
Trésorerie (K€)	17 701	23 655	23 045	30 472	35 374	+ 16,1% 4 902	+ 99,8% 17 673
Encours de la dette au 31/12 (K€)	60 008	66 362	62 616	59 041	55 467	- 6,1% - 3 574	- 7,6% - 4 541
Résultat net comptable (K€)	2 985	5 485	3 365	2 769	5 993	+ 116% 3 224	+ 201% 3 008



LA QUALITÉ ET LA GESTION DES RISQUES



LE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DES RISQUES

La cellule gestion des risques

La cellule Gestion Des Risques (GDR), s'est réunie à 8 reprises au cours de l'année 2023 ; le taux de participation à ces réunions est de **71** %.

La cellule GDR a pour missions :

- d'analyser les fiches de signalement des événements indésirables à criticité élevée,
- de proposer des enquêtes,
- de proposer des actions préventives et/ou correctives et d'en assurer le suivi.

Les points abordés :

- Poursuite de l'élaboration d'une synthèse annuelle des analyses, Comités de Retour d'Expérience (CREX) et Revue de Morbidité et de Mortalité (RMM) adressée à chacun des pôles pour le suivi des indicateurs liés aux analyses :
 - Nombre d'EIG, dans l'établissement et par pôle
 - Taux d'analyses réalisées, dans l'établissement et par pôle
 - Type de risques déclarés par type d'unité
 - Actions d'amélioration par type de risque et type d'unité
- Poursuite de la diffusion d'un tableau anonymisé, des analyses et de leurs actions correctives, à l'ensemble des pôles.
- Poursuite de la présentation des analyses et de leurs actions correctives par un ou des professionnels de l'unité concernée, pour une meilleure compréhension des éléments d'analyse. Cela permet également que les professionnels se sentent davantage impliqués dans la démarche d'analyse.
- Présentation en Commission Des Usagers (CDU) d'une synthèse trimestrielle des analyses.

En 2023, **767** Fiches d'Événements Indésirables (FEI) ont été déclarées sur le logiciel Signal Web (contre 570 en 2022), dont **105** EIG et **8** EIGS.

A noter qu'en plus, **17** FEI ont été classées en événement non indésirable, c'est-à-dire que le signalement ne relevait pas d'une FEI.

82 % des déclarations d'événements indésirables concernent le secteur sanitaire (contre 84 % en 2022) dont **1** % de services hors soins (taux identique en 2022).

18 % des déclarations concernent les structures médico-sociales (contre 15 % en 2022).

Par ailleurs, 105 FEI ont été déclarées en EIG en 2023, soit **14** % des déclarations. **91** % relèvent du secteur sanitaires et **9** % du secteur médico social.

Sur le secteur sanitaire, **48** % **des EIG concernent une sortie sans autorisation**, et sur le secteur médico-social, il s'agit principalement **de crises d'agitation et de suspicions d'agression sexuelle**.

Aussi, **8 FEI** ont été déclarées en EIGS en 2023 : 6 relèvent du secteur sanitaire et 2 du secteur médico-social.

Sur le secteur sanitaire, **5 signalent une tentative de suicide et 1 concerne un décès inattendu**, et sur le secteur médico-social il s'agit de **2 décès inattendus**.

Enfin, 37 CREX ou RMM ont été réalisés et ont permis de mettre en place des actions d'amélioration.



La cellule Qualité

La Cellule Qualité, est une cellule stratégique dans l'organigramme de la Gestion des Risques. En 2023, elle s'est réunie sous la forme de Comités Certification jusqu'à la visite de certification. Le Comité s'est réuni 4 fois et le taux de participation moyen était de 61,36 %.

La Cellule Qualité supervise les démarches d'évaluation des pratiques professionnelles en lien notamment avec la visite de certification.

Il a également vocation à déployer une culture Qualité et sécurité des soins dans l'établissement.

Pour se faire, la Cellule gestion des risques :

- Supervise et valide les démarches d'évaluation de la **Qualité** (enquête, questionnaire, audit),
- Supervise et valide toute démarche de **Gestion des Risques** (cartographies, outils d'analyse)
- Supervise et valide la **gestion documentaire** (documents Qualité, fiches du dossier patient),
- Supervise la préparation de la **certification V2020 et son suivi**,
- Supervise l'élaboration du **PAQSS** (Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins), et peut proposer des actions à y inscrire, en fonction des différentes problématiques dont elle est saisie,
- Centralise, coordonne et assure un suivi des travaux menés dans le cadre des différentes **politiques institutionnelles** (sous-commissions de la CME, groupes de travail divers).

Actions réalisées

Supervision et validation de la gestion documentaire :
• Elaboration d'une enveloppe de sortie contenant tous les documents de sortie du patient, pour mise en place en 2024.
Certification V2020 et suivi de la visite de certification :
• Préparation de la visite de Certification • Elaboration d'un plan d'actions suite à la visite de certification
Evaluation du secteur médico social et préparation de la visite d'évaluation :
• Sensibilisation des professionnels • Réalisation d'évaluation interne
Supervision et validation des démarches d'évaluation de la Qualité :
• IQSS national : dossiers adultes, infanto-juvéniles, temps plein et ambulatoires • Audit identitovigilance (photo du patient dans le dossier informatisé) • Audit sur la traçabilité de la prise en charge de la douleur • Audit parcours traceurs (poursuite) • Audits observations sur les unités d'hospitalisation complètes et sur les structures ambulatoires. • EPP - Revue de pertinence isolement et contention. • Expérimentation IQSS Psy
Points abordés :
• Positionnement institutionnel quant à la consommation du CBD

Quelques données clés

	2022	2023
Déclarations d'évènement indésirables :	570	764
Nombre d'EIG :	80	105
Création de documents Qualité :	32	24
Révision de documents Qualité :	69	75



Les enquêtes de satisfaction

5 enquêtes de satisfaction ont été réalisées en plus des enquêtes institutionnelles (questionnaires de sortie, questionnaires de séjour...) :

- EPP codage - Recensement des pratiques professionnelles concernant le codage de l'activité ambulatoire.
- Evaluation de la satisfaction de la douleur
- Evaluation de la formation à la désescalade
- CPHT – Evaluation de la nouvelle organisation des ASH sur le pôle
- Evaluation de la satisfaction de l'utilisation de Youplan

La satisfaction des usagers

Questionnaires de sortie en psychiatrie générale.

Le taux de retour est de 47% et un taux de satisfaction générale de 93%.

Le retour en psychiatrie infanto – juvénile étant très faible, la synthèse n'est pas pertinente.

Questionnaires de séjour

Le taux de retour est de 86% et un taux de satisfaction générale de 77%

Le retour en psychiatrie infanto – juvénile étant très faible, la synthèse n'est pas pertinente.

Questionnaires des usagers suivis en CMP

Le taux de satisfaction générale est de 93%.

Questionnaires des usagers en CATTP et HJ

Le taux de satisfaction générale est de 93%.

LA DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION



LE DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ - HOPITAL MANAGER

Le déploiement de l'agenda dans le logiciel de Dossier Patient Informatisé Interopérable (DP2I) s'est poursuivi en 2023. Afin de répondre aux besoins des utilisateurs, des sessions de formation à HM sont programmées en salle de réunion de la DSI et d'autres sont proposées au sein des services.

Avec l'intégration de Médimail dans Hôpital Manager, l'établissement a pu répondre aux indicateurs d'usage de la messagerie professionnelle sécurisée du volet 2 du Ségur (SUN-ES) en fin d'année 2023 : ce qui a permettra l'octroi d'une subvention de 31 127 €.



LES PROJETS MENÉS

Le nouveau site internet du CHI a été publié une fois la prestation de développement terminée et que le service communication l'ait alimenté.

Une montée de version du logiciel de provisioning MPP (Meibo People Pack) a été effectuée afin de résoudre les dysfonctionnements constatés lors de l'utilisation du module de gestion des renforts d'équipes pour Hôpital Manager.

Une nouvelle version du logiciel de gestion des majeurs protégés a été mise en place.

L'IFSI a changé de logiciel de gestion des étudiants.

Les imprimantes dont le contrat de location arrivait à échéance ont été remplacées dans le cadre de la mise en place d'un nouveau contrat de location de quatre ans.

Dans le cadre des déménagements de services, hormis la partie déménagement physique du matériel, ces réorganisations nécessitent des modifications de paramétrages au niveau : du serveur de fichiers, des adresses mail, des logiciels,

Les réseaux des structures extrahospitalières ont été migrés vers la fibre. Lors de cette opération, les PC installés sur les structures ont été renouvelés par du matériel qui permettra le passage sous Windows 11. Une adaptation du paramétrage du système de téléphonie des structures a été nécessaire

Il a fallu remplacer 51 bornes Wifi installées en intra car elles étaient arrivées en fin de maintenance et empêchaient la mise à jour du contrôleur Wifi.

Les batteries de secours de 19 autocommutateurs téléphoniques IP installés sur les structures extrahospitalières ont été remplacées.



L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET SECURITÉ

L'outil d'anti spam a été changé. La solution MailinBlack a été retenue en concertation avec le CH de Beauvais.

Les boitiers pare-feu ont été renouvelés et le filtrage d'URL a été paramétré pour être géré par ceux-ci en remplacement d'OLFEO.

L'établissement a contractualisé avec un prestataire de sécurité informatique la mise en place d'un service de protection, remédiation et de détection proactive des postes de travail et serveurs via l'outil Cortex XDR.

Les clés de chiffrement nécessaires à la mise en place d'une double authentification pour les accès au Système d'Information du CHI depuis l'extérieur ont été livrées : ce VPN sécurisé a été mis en test avant déploiement notamment pour les télétravailleurs.



LES DEMANDES D'INTERVENTION FAITES AU SERVICE INFORMATIQUE

En 2023, il y a eu 7 002 demandes faites via le logiciel de demandes informatiques : ed2i et traitées en première intention par la Hotline. 95% de ces demandes ont été livrées et 4% abandonnées.



LES RESSOURCES LOGISTIQUES ET DES TRAVAUX



LES SERVICES TECHNIQUES

Patrimoine – Dépenses d'énergie en 2023

	Consommation		Coût (en € TTC)	
	2022	2023	2022	2023
Electricité	6 121 000 kWh	6 018 000 kWh	793 218,86	1 889 303,29
Eau	112 262 m3	106 070 m3	285 652,59	267 793,03
Gaz	27 334 000 kWh	17 733 802 kWh	1 851 494,62	4 136 478,52
Fuel		6 226 793 kWh		737 583,00

	Focus sur le prix des molécules	
	2022	2023
Gaz	39,580€/mWh	177,66€/mWh
Electricité	98,690€/mWh (janv-août) 78,370€/mWh (sept-déc)	246,80€/mWh (janv-août) 272,88€/ mWh (sept-déc)

Actions sobriété énergétique 2023 :

• Leviers d'action sur le chauffage :

- Copermo 3 : rénovation complète des locaux USN A (35 lits) :
- Isolation des toitures,
- Isolation des murs.
- Sites de Clermont et Fitz-James : équilibrage des réseaux hydrauliques :
- quilibrage d'installations de chauffage à eau chaude
- Remplacement chaudière CDJ Aloïse

• Leviers d'action sur l'électricité :

- Fourniture et pose d'éclairages extérieurs : rénovation de l'existant avec projecteurs LED et hublots,
- Fourniture et pose d'aérateurs : 3000 unités.

• Leviers d'action sur l'eau :

- Réparations des fuites sur les réseaux :
via la société Eiffage : 5 interventions pour 52 231,35€
via l'atelier plomberie : 373 ordres de travail, 1 083,25 heures pour un coût de 30 624,62 €
- Fourniture et pose de douchettes : 400unités.



SECURITE



Accueil Orientation Vigilance

317 Interventions DATI / PTI

Nombre d'agents formés à l'utilisation des DATI transition sur le nouveau matériel: /

Réfection de badges pour Copermo 1 et 2 : 175
(chambres et pour le personnel)

Divers : 930

FOCUS SUR LES PRINCIPALES INTERVENTIONS DE L'AOV

Type d'intervention	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Ecart 2022/2023
Fenêtre et portes ouvertes	26	12	-14
Vols et effractions	4	3	-1
Fugues	16	40	+24
Déclenchement alarmes	23	25	+2
Renfort UAU	69	48	-21
Renfort services	175	175	/
Alarmes PTI	356	317	-39
Dépôts de plaintes	5	10	+5
Récupération de stupéfiants	20	56	+36
Recherches vidéo.	20	35	+15

Commissions de sécurité 20/12/2023

Passage de la commission de sécurité pour les bâtiments du site de Clermont : avis favorable

SÉCURITÉ INCENDIE

  	Interventions	14 Incendie / odeurs-fumées / odeurs et fuites de gaz
		42 Nids de guêpes, frelons et essaims d'abeille
		3 Urgences vitales sauvetage de personnes ou personnes bloquées dans un ascenseur
	1330 agents formés en 2022 et 1388 en 2023	

Ateliers

	60 agents		
	2022	2023	Ecart
Nombre d'ordre de travail	14899	15570	+ 4.3%
Nombre d'heures	65810	61892	- 6%

Achats de fournitures d'ateliers stockés (H 602 631) : 199 912,64 €

Achats de fournitures d'ateliers non stockés (H 606 231) : 480 299,75 €

Travaux	Intervention ateliers des services techniques
Copermo 1	Façon d'un béton lavé sur terre-plein du parking
Copermo 2	• Aménagement d'un bureau d'accueil • Façon et pose de 2 portillons dans la cour
Copermo 1 et 2	Installation de robinets de puisage dans les cours



Sécurisation site de Fitz-James (de juin à décembre 2023)	• Installation de barrières avec Télétag • Report vidéo du pilotage des barrières (en l'absence de l'AOV) sur la conciergerie • Réfection du système de feux tricolores et aménagements divers
Crèche	• Façon et pose de barrières • Façon d'une rampe maçonnée
Réseau site de Clermont	Dévoiemment des réseaux pour vente
Ambulance Trénel RDC	Réfection des peintures
Garnier, UAU, Turquoise, Apostrophe, crèche	Façon et pose d'abris rolls
Chaufferies et sous-stations	Rénovations de chaufferies et sous stations (phase 4 du marché 2020/2023)
Système DATI	Installation d'un nouveau système D.A.T.I (phase 1 du marché 2023/2026)
MAS Aquarelle	• Remplacement revêtement de sol salle de bain chambre 5 et 6 Outremer • Modification de descente des eaux pluviales • Réfection faux-plafond salle de bains chambre 12 Outremer
CPHT	• Cartes magnétiques pour accès aux chambres • Création de 80 serrures électroniques • Aménagement de 48 chambres complètes (Gentianes/Prairie) • Portier vidéo de sortie + travaux de préparation (portail + lecteur télétag/ électricité + réseau pour installation d'un frigo connecté) • Rénovation des salles de bains des unités du CPHT + peinture des chambres • Déploiement de nouveaux PTI • Modification de l'ensemble des évacuations eaux usées côté ELC en vide-sanitaire • Création d'espaces d'apaisement pour les unités fermées « Hazoy » et « Pervenches » • Report ouverture du portillon sur le poste de l'agent d'accueil
Hôpital de Jour Marie-Noël	Création d'une aire de jeu extérieure
CMP-CATTP de Crépy-en Valois Transférés au 19 bis, avenue des Erables Les 20 et 21 septembre 2023 (bail 12 ans avec Association Béthel)	Déménagement et mise en service des nouveaux locaux
CMP-CATTP de Crèvecœur-le-Grand	Regroupement CMP-CATTP : esquisses + expression des besoins
Fermeture Hôpital de jour F. Dolto le 29 septembre 2023	• Mise en vente du bien existant • Déménagement provisoire de l'activité vers d'autres structures
CMP Senlis (Dégradations locaux) (Août 2023)	• Sécurisation de l'accès à la structure par les services techniques : création d'un tunnel sous le balcon et mise en place d'un filet antichute • Recherche de locaux pour transfert activité

COPERMO 3 - USN A - Secteur Breteuil (34 lits)

Permis de construire 10/12/2020

Début des travaux : avril 2022 pour une durée de 18 mois.

Phase travaux :

Fin chantier : fin 2023



COPERMO 4 – USN B – Secteur Creil (40 lits)

Permis de construire 10/12/2020

Début des travaux : avril 2024 à octobre 2025.

Phase travaux :



COPERMO 5 – Secteurs Clermont – Montataire (96 lits)

Permis de construire 10/06/2022

Début des travaux : septembre 2024 à décembre 2026.

Phase travaux :



LA RESTAURATION

Restaurant du personnel

- Moyenne par jour de repas au restaurant du personnel 239 (2023) ** - 208 (2022)

****2023 : Augmentation conséquente : impact de la nouvelle organisation du 23, nouvel horaire de passage des élèves**

- 52618 clients en 2022

- 60110 clients en 2023

Repas livrés par le GCSM du Clermontois

	2022	2023	Différence
Nombre de repas	420 867	410 688	10 179
Montant	3 166 752,32€	3 414 954,60€ (*)	248 202,28€

* Augmentation de 8,10% des tarifs par rapport à 2022.



LES ÉQUIPEMENTS

Équipements	Établissement principal	ESAT	MAS	IFSI
Véhicules (compte 21821)	217 270,52€	25 948,68€		
Matériels (compte 21541)	316 364,88€	5 563,52€	19 200,82€	7 480,81€
Mobiliers (compte 218 : déduction compte 21821)	241 383,42€	7 675,31€		3 320,05€



LES SERVICES LOGISTIQUES

1 - Fonction linge

Linge traité : **369 tonnes (2023)** - 472 tonnes (2022)

Dépenses de blanchissage **670 K€ (2023)** - 711 K€ (2022)

- Augmentation des tarifs 2023 de 5,60% par rapport à 2022

Achat de linge hôtelier/ professionnel/EPI/matières premières **100 K€ (2023)** - 108 K€ (2022)



2 - Parc automobile

Taille du parc : **279 véhicules (2023)** - 282 véhicules (2022)

Distance parcourue : **2 191 102 kilomètres (2023)** - 1 980 641 kilomètres (2022)

Dépenses de carburant : **475 K€ (2023)** - 396 K€ (2022)

Achat automobile : **246 K€ (2023)** - 217 K€ (2022)

Coût entretien du parc : **133 K€ (2023)** - 151K€ (2022)

Coût de location véhicules légers et lourds : **114 K€ (2023)** – 104 K€ (2022)

3 - Transport de personnes

Transports assurés en ambulances et VSL : **4608 transports (2023)** - 4 848 transports (2022)

Distance parcourue en véhicules sanitaires : **197 433 kilomètres (2023)** - 216 749 kilomètres (2022)

Nombre de sorties thérapeutiques avec chauffeur : **268 transports (2023)** - 242 transports (2022)

Dépenses transports taxis : **152 K€ (2023)** - 149K€ (2022)

4 - Déchets d'établissement

Collecte ordures ménagères : **398 tonnes (2023)** - 422 tonnes (2022)

Collecte papier / carton : **50 tonnes (2023)** - 28 tonnes (2022)

Collecte Déchets Industriels Banals : **39 tonnes (2023)** - 54 tonnes (2022)

5 - Hygiène et entretien

Achat de produits d'entretien : **82 K€ (2023)** - 83 K€ (2022)

Achat de produits d'hygiène et usage unique : **264 K€ (2023)** - 281K€ (2022)

- Achat de fournitures de bureau : **55 K€ (2023)** - 21K€ (2022)

- 2023 : achats stockés (55 258,58€) + achats non stockés (35 532,95€) - 90 791,53€

- 2022 : achats stockés (46 170,90€) + achats non stockés (31 545,72€) - 77 716,62€

- Achat d'EPI à usage unique : **3,165K€ (2023)** - 78 K€ (2022)

- 2023 : produits d'hygiène (14 464,74€) + usage unique (220 340,43€) - 234 805,17€

- 2022 : produits d'hygiène (16 150,17€) + usage unique (204 489,37€) - 220 639,54€



6 - Service intérieur

Traitement du courrier : **45 465 courriers (2023)** - 47 649 courriers (2022)

Surfaces bio nettoyées : **13 264m² (2023)** - 13 264m² (2022)

Prélèvements transportés : **7 869 sachets (2023)** - 8 839 sachets (tubes et PCR – année 2022)

7 - Magasin mobilier

Mobilier déplacé entre les services **100 tonnes (2023)** - 110 tonnes (2022)

Réception de mobilier **10 010 meubles (2023)** - 8 165 meubles (2022)

Structures aménagées / déménagées **40 structures (2023)** - 12 structures (2022)

Focus sur les principaux déménagements :

- CPHT Compiègne – Unités Prairie/Gentianes :

- reversement et aménagement de chambres – juin 2023
- reversement et aménagement de salles à manger – novembre 2023

- CMP-CATTP de Crépy-en-Valois (ancienne et nouvelle structure) :

- déménagement, aménagement et inventaire – septembre 2023

- Hôpital de jour F. Dolto :

- reversement et destruction de mobiliers/matériels – octobre/novembre 2023

- CMP Senlis :

- déménagement et aménagement – novembre/décembre 2023

8 - Espaces verts

Nombre d'hectares tondus intra/extra : **17 tontes (soit 565 hectares 2023)** - 12 tontes (soit 400 hectares 2022)

Nombre de plantes/fleurs/légumes produits : **17 530 (2023)** - 17 722 (2022)

Nombre de structures extrahospitalières entretenues : **31 (2023)** - 30 (2022)





SE FORMER

LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE



**L'INSTITUT DE FORMATION
INITIALE IFSI/IFAS**

La démarche d'amélioration de la qualité et la gestion des risques, un engagement fort de tous les professionnels de l'IFSI /IFAS Lucien Flourey.

- L'IFSI /IFAS certifié QUALIOPi en 2020 a vu sa certification renouvelée sans réserve ni recommandation lors de l'audit de suivi effectué par l'AFNOR en mars 2022 pour la formation initiale et la formation continue dispensées par l'Institut de Formation. Prochaine certification globale prévue en mars 2024. Un parcours d'étudiant traceur initié et réalisé avec le service qualité du CHI a pu à nouveau se dérouler en 2022, apportant un regard très intéressant sur l'expérience étudiant et de nouvelles pistes d'améliorations.
- Un parcours d'étudiant traceur initié et réalisé avec le service qualité du CHI a pu à nouveau se dérouler en 2023 réalisé par des auditeurs internes à l'IF, cet audit est centré sur l'expérience étudiant sur les 3 années de formation et apporte des nouvelles pistes d'améliorations.

L'augmentation des quotas se poursuit :

- 120 primo entrants pour l'IFSI (+6 en 3 ans) et de 50 pour l'IFAS (+16 en 3 ans) cependant une déperdition de l'effectif est significative chez les ESI sur les 3 ans de formation (310/354).
- La contractualisation avec un CFA, a permis de développer l'apprentissage tant chez les EAS (septembre 2023 et janvier 2024) que chez les étudiants infirmiers à partir de L2 en septembre 2023.

Une attractivité de l'institut qui tente de se renouveler par :

- Le travail avec les lycées du territoire en amont des formations (ateliers santé et participation aux cordées de la réussite) et la participation aux forums sur le territoire ou en région.
- La réalisation des portes ouvertes avec la mise en place de journées d'immersion pour les lycéens en formation IDE et en formation AS (en 2023).
- Le partenariat renforcé avec pôle emploi Clermont et la mission locale dans le domaine du sourcing des futurs candidats et pour le développement de l'apprentissage (avec accueil d'une préparation à la formation aide-soignante en nos locaux).

Une formation qui s'ouvre sur de nouveaux profils.

- La participation de 2 formateurs à l'expérimentation de formation en PASS au « parcours sciences du soin » pour l'accueil à la rentrée 2023 au final d'une étudiante issue du PASS directement en L2 à l'IFSI.
- Le développement de l'apprentissage en partenariat IFSI / EPSM qui démarre doucement chez les EAS (1 du CHI) et aussi chez les ESI de L2 et L3 (2/3 du CHI)

Une formation toujours plus en interfiliarité ESI et EAS pour "apprendre ensemble pour travailler ensemble"

- En simulation en santé grâce à notre plateforme agrandie, en cours, en Travaux dirigés que ce soit en présentiel, en distanciel ou en réalité virtuelle



La poursuite de la mise en conformité de l'accessibilité physique et de l'inclusivité.

- Une politique inclusive de l'institut, un référent handicap formé, la mise en œuvre d'une cellule d'appui et d'accompagnement et la mise en œuvre du plan personnalisé d'accompagnement pour 30 étudiants / élèves.
- Un développement vers les stages cliniques de la politique inclusive (stages handi accueillants) avec un partenariat au CHI avec le référent handicap et la CGS.
- Quelques travaux restent à effectuer (en début 2024).

L'aide à la réussite et accompagner l'étudiant et l'élève

- La mise en place d'un congé menstruel en expérimentation 1 journée par mois de septembre à fin juin
- Le présentéisme des boursiers région pour essayer de limiter le décrochage
- La poursuite des ateliers prendre soin de soi pour prendre soin des autres qi gong, sophrologie, réveil musculaire, scrapbooking, théâtre, supervision clinique post stage vers un dispositif plus global de prévention de la santé mentale étudiante en cours d'élaboration
- Un institut tourné vers ses partenaires de stage et futurs employeurs
- Une demi-journée de rencontre en septembre 2023 a rassemblé 35 tuteurs et maitres de stage en plus des formations continues proposées à notre catalogue
- La prospection pour l'ouverture de nouveaux lieux de stage pour les ESI et EAS, le développement de stages de nuit et le travail de collaboration initié avec le coordinateur départemental des stages de l'ARS
- Le forum de l'emploi renouvelé en mars 2023 avec la participation de 18 établissements recruteurs.

La participation des étudiants /élèves a des manifestations dans et hors EPSM

- La mobilisation pour octobre Rose
- La participation à la 4ème journée bientraitance du CHI par l'animation d'ateliers.
- Des ateliers de prévention / dépistage du diabète avec le LIONS club de Senlis (à 2 reprises).

Notre engagement poursuivi dans le développement de la recherche en sciences infirmières

- Avec 350 participants à la 5me journée recherche « la dynamique de recherche ; renforcer et valoriser » en novembre 2023.

En quelques chiffres :

L'institut de formation « Lucien Flourey » c'est aussi :

- 31 professionnels et environ 120 vacataires pour les activités pédagogiques.
- La correction de presque 4216 copies (IFSI) en session 1 sans les évaluations de rattrapage (session 2) avec une moyenne d'environ 260 copies ou dossiers par formateur de l'IFSI et environ 1000 évaluations orales soit environ 55 évaluations orales par formateur.
- L'institut de formation en soins infirmiers a organisé presque 1100 stages pour les étudiants et 125 stages pour les élèves aides-soignants de Clermont.
- L'organisation des parcours de stage du CHI pour 545 étudiants en soins infirmiers de Beauvais, Clermont, Compiègne et 135 élèves aides-soignants de Beauvais, Clermont, Creil, Compiègne Noyon, Montdidier, soit plus de 1875 stages repartis sur les unités de l'EPSM de l'Oise et coordonnés par le cadre supérieur de l'IFSI / IFAS de Clermont en concertation avec les autres IFSI /IFAS.
- Un nombre de visites en stage pour l'accompagnement de tous les étudiants et élèves au moins une visite par semestre soit environ 615 visites de stage sur les lieux de stage par les formateurs avec une moyenne entre 20 et 40 visites par formateurs 895 entretiens de suivi pédagogique avec 2 en moyenne pour tous les étudiants / élèves (3 en première année) et 200 entretiens au minimum pour l'accompagnement du travail d'initiation à la recherche .



- 71 journées de télétravail pour les cadres formateurs
- 9 Instances de gouvernance (Section pédagogique, ICOGI, Conseil de perfectionnement, Section vie étudiante...et section disciplinaire).
- Environ 60 Réunions d'organisation (COPIL, réunions qualités réunions cadre, réunions pédagogiques, séminaires pédagogiques, cellules de crise ...et autres groupes internes).
- L'accueil de 9 étudiants cadres de santé pour leur stage de 3 à 4 semaines.
- Et c'est aussi 20 participations aux semaines de l'orientation et aux forums, des lycées / collèges du territoire, et aux informations métiers avec les pôles emploi.
- Et des participations aux CLIAS, a la CSIRMT, et autres groupes institutionnels / en interne au CHI.

Notre positionnement renforcé en établissement de formation continue pour les professionnels du territoire Quelques chiffres :

- C'est 11 thématiques de formation continue proposées, pour 60 sessions réalisées pour des sessions de 1 à 10 jours animées par 1 ou 2 formateurs pour un total de 614 personnes formées pour plus de 20 structures différentes



LA FORMATION CONTINUE

2 186 agents (personnel non médical) ont suivi au moins une action de formation pour 15 257,43 jours de formation en 2023.

Départs et coûts 2023 :

Typologie d'actions *	Coûts Enseignement	Coûts Traitement	Coûts Déplacement	Coûts Totaux	Nombre Départs
2	930 850,91 €	132 739,43 €	110 784,73 €	1 174 375,07 €	5 862
3	45 653,82 €	11 704,52 €	3 923,96 €	61 282,30 €	42
4	234 209,79 €	970 775,70 €	97 557,94 €	1 302 543,43 €	52
6	26 145,89 €	94 990,03 €	11 219,48 €	132 355,40 €	8
7	23 861,50 €	3 581,92 €	1 290,81 €	28 734,23 €	17
8	10 310,11 €	2 181,28 €	753,39 €	13 244,78 €	14
9	12 283,98 €	- €	- €	12 283,98 €	7
	1 245 362,18 €	1 211 529,32 €	221 606,35 €	2 678 497,85 €	6 002

Départs et coûts 2023 limité au « 2,10% »

Typologie d'actions *	Coûts Enseignement	Coûts Traitement	Coûts Déplacement	Coûts Totaux	Nombre Départs
2	1126 197,48 €	68,16%	5 862	98,47%	74,57 %
3	61 282,30 €	3,71%	42	0,71%	1,63 %
4	464 762,03 €	28,13%	49	0,82%	23,80 %
	1 652 241,81 €	100%	5 953	100%	100 %

Nombre d'agents formés sur principaux thèmes de formations

Thèmes	Nombre heures	Nombre agents
Formations diplômantes & certifiantes	41 114,55	71
Gestion de l'agressivité	9 852	576
Gestes et soins d'urgence	7 153	781
Gestion des risques et vigilances sanitaires-généralités	2 499,5	1 516
Risque suicidaire	2 236	256
Education thérapeutique	2 184	131
Prévention sécurité au travail	1 293,75	633
Bienveillance	807,5	172



Etudes Promotionnelles et diplômantes en 2023

FORMATIONS	Nombre Agents	FMEP/ FQCPF 2022	PLAN 2022	FMEP/FQCPF N++	PLAN N++
CAFERUIS	2	18 405,19 €	15862,17	621,00 €	20 948,45 €
CAP menuisier fabricant	1	29 249,65 €		0,00 €	0,00 €
Diplôme de cadre de sante	7	0,00 €	141740,92	0,00 €	183 329,16 €
Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière	1	33 943,48 €		0,00 €	0,00 €
Diplôme d'état d'aide-soignant	4	0,00 €	58670,88	0,00 €	0,00 €
Diplôme d'état d'aide-soignant / référentiel 2021	10	54 501,94 €	125205,02	54 464,92 €	136 452,31 €
Diplôme d'état d'assistant de service social	2	62 118,51 €		110 974,22 €	30 258,73 €
Diplôme d'état de sage-femme**	1	20 234 €		151 688,56 €	0,00 €
Diplôme d'état d'éducateur spécialisé	1	44 683,88 €		0,00 €	15 950,07 €
Diplôme d'état d'infirmier	18	426 912,57 €	108154,4	597 643,02 €	439 881,77 €
Diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée	5	133 920,76 €	15128,64	59 494,13 €	88 358,60 €
TOTAL	52	824 394,20 €	464762,03	974 885,85 €	915 179,09 €

* Le décret 2008-824 du 21 août 2008 prévoit la typologie suivante pour les actions de formation selon leur nature :

1°) formation initiale théorique et pratique des agents non qualifiés

2°) Formation à but de garantir, maintenir ou parfaire les connaissances et la compétence des agents en vue d'assurer :

a- leur adaptation immédiate au poste de travail : elles facilitent l'adaptation à de nouvelles fonctions en permettant à l'agent d'être rapidement opérationnel.

b- leur adaptation à l'évolution prévisible de l'emploi :

c- le développement de leurs connaissances et des compétences et l'acquisition de nouvelles connaissances ou compétences

3°) actions de préparation à concours et examens et autres procédures de promotion interne

4°) études favorisant la promotion professionnelle (études promotionnelles)

5°) actions de conversion permettant d'accéder à des emplois exigeant une qualification nouvelle ou à de nouvelles activités professionnelles

6°) Congé de formation professionnelle

7°) Congé de bilan de compétences

8°) Congé de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

9°) Apprentissage

** FMEP : Fond Mutualisé Etudes Promotionnelles

FQCPF : Fond de Qualification et de Compte Personnel de Formation

*** Financement FMEP Hors Etablissement





MÉDICO- SOCIAL

PÔLE MÉDICO-SOCIAL



ACTIVITÉ DANS LE CADRE DE LA « RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS »

Au titre de la prévention des ruptures de parcours, de réponses concertées aux situations complexes du département, le pôle médico-social a réalisé en 2023, l'activité suivante :

- 1 accueil « situation complexe » suite à un Groupe Opérationnel de Synthèse.

Cet accueil spécifique, moindre que l'année précédente, reste un marqueur des capacités des ressources du pôle médico-social à proposer des accompagnements adaptés à la personne accueillie, quel que soit son parcours.

Dans cette logique d'adaptation de l'offre aux besoins des personnes accompagnées, le pôle médico-social est partie prenante de la réponse à l'appel à projets de l'ARS Hauts de France pour la création d'une unité résidentielle médico-sociale pour 6 adultes avec troubles du spectre de l'autisme, le plus souvent associés à des comorbidités relevant d'autres troubles du neuro-développement.



COMMUNAUTÉ 360 DE L'OISE

Début 2023, le département de l'Oise a lancé sa communauté 360 au travers d'une journée d'échange et de travail afin de définir le chemin pour constituer une communauté 360 dans laquelle chacun est engagé au service de parcours de vie fluides et du respect des choix et projets de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches

La communauté 360 Oise est un service d'accompagnement à l'autodétermination et à la recherche de solutions mutualisant les forces existantes et levier de l'inconditionnalité de l'accompagnement sur le bassin de vie de la personne. Le service rendu est focalisé sur la recherche de tous types de solutions. Concrètement, le pôle médico-social du CHI participe à la permanence téléphonique en apportant des réponses aux personnes concernées. Les situations complexes sont partagées en visio-conférence entre acteurs du territoire pour engager les actions et la recherche de solutions.



LES ÉTABLISSEMENTS DU PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Le pôle médico-social est constitué de deux Maisons d'accueil spécialisées de 60 places chacune en hébergement à temps plein, une Unité d'accompagnement et de soutien (UAS) adossée à la MAS de l'Aquarelle, d'un ESAT pour 83 ETP de travailleurs et d'un Foyer d'Hébergement pour 35 places en hébergement à temps plein.

Fin 2023, le CHI obtient l'autorisation d'extension de 6 places de MAS pour la concrétisation d'une Unité Résidentielle pour adultes autistes en situation très complexe (URTSA). Cette Unité est destinée à accueillir des adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique sévères (associés à des comorbidités pouvant relever d'autres Troubles du Neuro-Développement, et présentant des troubles majeurs du comportement), a pour objectif de proposer un lieu de vie pérenne, un accompagnement et des interventions expertes, au sein de locaux spécifiquement conçus pour ce public.





FOCUS SUR L'ESAT

Les Établissements de Soutien et d'Aide par le travail, outil d'accompagnement médico-social par le travail protégé des personnes porteuses de handicaps évoluent en s'engageant dans les réformes qui mobilisent le secteur de l'insertion professionnelle. L'ESAT L'Envolée s'inscrit dans ce mouvement dit « Plan de transformation des ESAT », par force de décret, par volonté et par sa vocation d'accompagner des travailleurs porteurs d'un handicap psychique depuis plus de 45 ans.

Élaboré en 2021, le décret du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs en situation de handicap admis en ESAT rend effectif plusieurs mesures du plan :

Mieux favoriser les dynamiques de parcours des travailleurs en ESAT, en leur offrant la possibilité d'évoluer vers le milieu ordinaire de travail, via différents dispositifs tels que la mise à disposition, le cumul d'activité professionnelle, la sortie d'ESAT avec droit au retour.

- L'ESAT L'Envolée met en œuvre ces modalités d'accompagnement depuis plusieurs années, en 2023, près de 20% de l'effectif des travailleurs à une activité dans le milieu ordinaire.

Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs, en multipliant les informations sur leurs droits lors de leur entrée en ESAT, et instaurant des droits et instances plus proches du milieu ordinaire, tels que l'élection d'un délégué représentant les travailleurs, la création d'une instance mixte proche d'une logique de F3SCT, des droits à congés augmentés.

- Ces réflexions participent aux positionnements de l'ESAT L'Envolée dans ses choix de prestation, d'organisation, de relation avec ses clients et partenaires.
- En 2023, l'ESAT L'Envolée s'est mobilisé pour réaliser 405 journées de stages (principalement MISPE), soit 50 personnes qui découvrent le milieu protégé au travers de notre structure.



PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU SEIN DU PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Public accueilli à la M.A.S. « la Villa d'Erquery »

Nombre total de résidents : 55 au 31 décembre 2023

Répartition par sexe		Âge moyen		Ancienneté moyenne dans la structure	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
34	21	52 ans	53 ans	9 ans	8 ans

Public accueilli à La M.A.S. « l'Aquarelle » à Clermont

Nombre total de résidents : 53 au 31 décembre 2023

Répartition par sexe		Âge moyen		Ancienneté moyenne dans la structure	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
34	19	55 ans	55 ans	4 ans	4 ans



Public accompagné par l'Unité d'Accompagnement et de Soutien (UAS)
 16 personnes ont été accompagnées au titre de l'année 2023, dont 8 nouvelles signatures de DIPC. L'UAS accompagne en grande majorité des hommes (77%). La moyenne d'âge des usagers accompagnés sur l'année 2023 est de 49 ans.
 En complément des accompagnements sur une durée moyenne de 17 mois, l'équipe va à la rencontre de situations complexes pour explorer les besoins et les réponses coordonnées.

Travailleurs accueillis à l'ESAT « l'Envolée » à Creil

Nombre de personnes accompagnés: 85 personnes en contrat et 50 personnes en stage au 31 décembre 2023

Répartition par sexe		Âge moyen		Écart d'âge		Ancienneté moyenne dans la structure	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Plus jeune	Plus âgé	Hommes	Femmes
65	20	45 ans	46 ans	21 ans	66 ans	9 ans	8 ans

Tableau : mouvements de l'année 2023 données 31 décembre 2023

Visites de présentation	Stages	liste d'attente	Périodes d'essai	Intégrations	Sorties
48	50	1	12	11	16

Chiffre d'affaires ESAT 2023 : 603 153,45€

Public accueilli au Foyer « le Tremplin » à Creil

Répartition par sexe		Âge moyen		Ancienneté moyenne dans la structure	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
23	7	46 ans	43 ans	9 ans	4 ans

La vie institutionnelle : Le règlement de fonctionnement

Au second semestre 2023 a débuté le travail de mise à jour du Règlement de Fonctionnement des structures médico-sociales du CHI EPSM de l'Oise. Le règlement de fonctionnement fait partie des instruments rendus obligatoires par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, permettant d'assurer l'effectivité des droits des personnes accueillies au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Le règlement de fonctionnement vise à définir, d'une part, les droits de la personne accueillie et, d'autre part, les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective au sein de nos établissements. Ce dernier a pour vocation l'amélioration de la vie au sein de l'établissement tout en constituant un acte juridique qui s'adresse à toute personne accueillie, de façon générale et impersonnelle, à la différence du contrat de séjour, qui lui, s'adresse à une personne en particulier. C'est un document écrit qui permet de poser des règles et d'apporter une marche à suivre face à un problème qui peut survenir dans l'établissement.

Possédant à la fois une valeur pédagogique, il constitue un cadre de référence des droits et des devoirs de chacun. Document de portée générale, le règlement de fonctionnement ne se substitue pas aux autres documents intéressant le fonctionnement de la structure, dont le règlement intérieur qui peut préciser l'organisation du travail des agents et leurs obligations et droits.



Les articles R. 311-35 à R. 311-37 du code de l'action sociale et des familles fixent le contenu obligatoire du règlement de fonctionnement :

- Les principales modalités d'exercice des droits des personnes accueillies, et, le cas échéant, les modalités pratiques d'association de leur famille à la vie de l'établissement ou du service.
- L'organisation et l'affectation à usage collectif ou privé des locaux et bâtiments ainsi que les conditions générales de leur accès et de leur utilisation ;

Les mesures relatives à la sûreté des personnes et des biens ;

- Les mesures à prendre, en cas d'urgence ou de situations exceptionnelles ;
- Les modalités de rétablissement des prestations dispensées par l'établissement ou le service lorsqu'elles ont été interrompues ;
- Les dispositions relatives aux transferts et déplacements, aux modalités d'organisation des transports, à l'exécution des prestations à l'extérieur de l'établissement.

Les règlements de fonctionnement seront arrêtés en 2024 par l'instance compétente de l'organisme gestionnaire, au sein du CHI, le Conseil de Surveillance, après consultation des instances représentatives du personnel de l'établissement, le CSE, et du conseil de la vie sociale de chaque structure.





RETROSPECTIVE

DU CENTRE HOSPITALIER ISARIEN, EPSM DE L'OISE



Janvier 2023



13 Janvier 2023
1ère Réunion Comité Social d'Etablissement

Février 2023



27 Février 2023
Visite de certification



04 Février 2023
Portes ouvertes IFSI

MARS 2023



21 Mars 2023

Inauguration espace de simulation IFSI



24 Mars 2023

Forum emploi salle Pottier

AVRIL 2023



04 Avril 2023

Marché de printemps De Clerambault

Mai 2023



22 Mai 2023
Journée de bientraitance

JUIN 2023



7 Juin 2023
Comémoration des patients morts entre
1940-1945



01 Juin 2023
Vernissage exposition Arts & thérapie.

AOÛT 2023



08 Août 2023
La directrice de cabinet du préfet Victoire
Lantreibecq



07 Août 2023
Culture et Santé avec l'artiste en Gravure
Clément FOURMENT



SEPTEMBRE 2023



05 Septembre 2023
Rencontres musicales.



21 Septembre 2023
Portes ouvertes de L'ELAN

OCTOBRE 2023



02 Octobre 2023
3^{ème} journée bientraitance

NOVEMBRE 2023



09 Novembre 2023
Demi-journée du Comité d'Éthique
Accueil de l'acrise en psychiatrie .



09 Novembre 2023
Présentation du FIOP ESPER-RESIST





16 Novembre 2023
Colloque sur la recherche infirmière IFSI



23 Novembre 2023
Jeux interactifs proposé par le service hygiène



20 Novembre 2023
Festival de la bientraitance IFSI



24 Novembre 2023
Journée d'information sur les enfants au coeur des violences conjugales

DECEMBRE 2023



13 Décembre 2023
Marché de Noël des unités

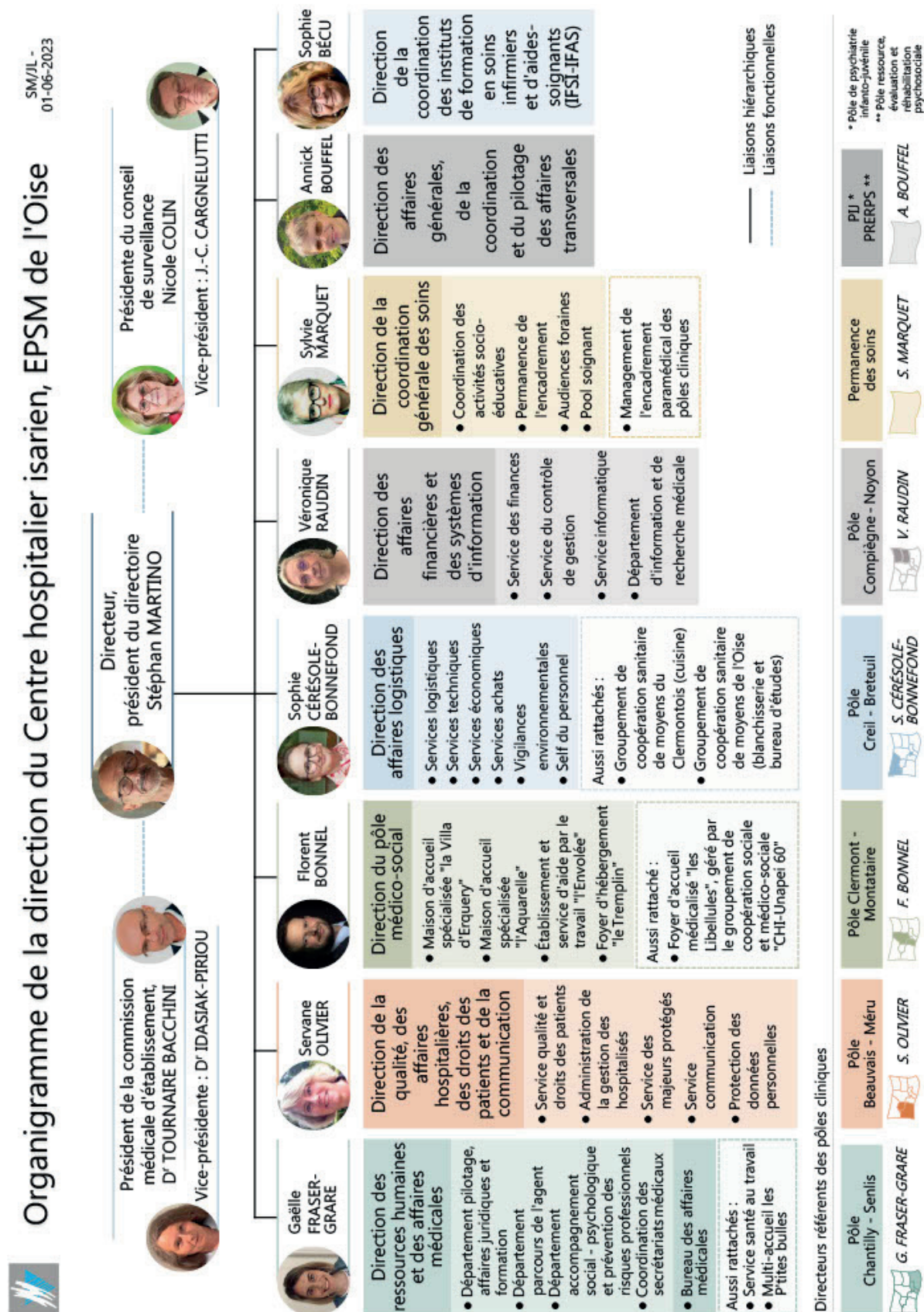


13 Décembre 2023
Remise du trophée des décorations extérieures



ORGANIGRAMMES

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION



DÉFINITION DES PÔLES DU CENTRE HOSPITALIER ISARIEN, EPSM DE L'OISE

Références : ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé & loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009, dite "Loi HPST"



PÔLES DÉPARTEMENTAUX

Pôle stratégie

Directeur : M. MARTINO

- Direction des ressources humaines et des affaires médicales • Directrice-adjointe : M^{me} FRASER-GRARE
- Direction des affaires logistiques • Directrice-adjointe : M^{me} CERESOLE-BONNEFOND
- Direction de la qualité, des affaires hospitalières, des droits des patients et de la communication • Directrice-adjointe : M^{me} OLIVIER
- Direction des affaires financières et des systèmes d'information • Directrice-adjointe : M^{me} RAUDIN
- Direction des affaires générales, de la coordination et du pilotage des affaires transversales • Directrice-adjointe : M^{me} BOUFFEL
- Coordination générale des soins • Directrice des soins : M^{me} MARQUET
- Pôle médico-social • Directeur-adjoint : M. BONNEL
- Pôle formation • Directrice coordinatrice des instituts de formation : M^{me} BÉCU

Pôle médico-social

Directeur-adjoint : M. BONNEL
Cadre assistante de pôle : M^{me} LECOINTE

- Maison d'accueil spécialisée "la Villa d'Erquery"
- Maison d'accueil spécialisée "l'Aquarelle"
- Établissement et service d'aide par le travail "l'Envolée"
- Foyer d'hébergement "le Tremplin"
- Foyer d'accueil médicalisé "les Libellules"

Fait à Clermont, le 14 novembre 2023

Le directeur
Le président de la commission médicale d'établissement

D^r B. TOURNAIRE BACCHINI

S. MARTINO

PD

PÔLES TERRITORIAUX



Pôle Beauvais - Méru

Chef de pôle : D^r BERRABHA
Cadre assistante de pôle : M^{me} BOUKERCHA
Directrice référente : M^{me} OLIVIER

- Secteur de Beauvais • Chef de service : D^r MOUILAH
- Secteur de Chaumont-en-Vexin/Méru • Chef de service : D^r BERRABHA



Pôle Clermont - Montataire

Chef de pôle : D^r HASSAINE
Cadre assistant de pôle : M. DE WAELE
Directeur référent : M. BONNEL

- Secteur de Clermont/S^t-Just-en-Chaussée • Chef de service : D^r HASSAINE
- Secteur de Montataire/Chambly • Chef de service : D^r HASSAINE
- Accueil familial thérapeutique intersectoriel adultes



Pôle Compiègne - Noyon

Chef de pôle : D^r VELASQUEZ
Cadre assistante de pôle : M^{me} VERMONT
Directrice référente : M^{me} RAUDIN

- Secteur de Compiègne • Chef de service : D^r VELASQUEZ
- Secteur de Noyon • Chef de service : D^r VELASQUEZ
- Atelier thérapeutique "Le dé à coudre"



Pôle Chantilly - Senlis

Chef de pôle : M^{me} D^r TRAN
Cadre assistante de pôle : M^{me} OUATTARA
Directrice référente : M^{me} FRASER-GRARE

- Secteur Chantilly/P^t-S^t-M. • Chef de service : D^r TRAN
- Secteur Senlis/Crépy-en-Valois • Chef de service : D^r BÉZIOU
- Unité du couple et famille
- Unité de préparation et de suivi de la réinsertion
- Atelier thérapeutique catégoria-snack "Le 23"



Pôle Creil - Breteuil

Chef de pôle : D^r AMRANE
Cadre assistante de pôle : M^{me} CARPENTIER
Directrice référente : M^{me} CERESOLE-BONNEFOND

- Secteur de Creil • Chef de service : D^r LECCIA
- Secteur de Grandvilliers/Breteuil • Chef de service : D^r AMRANE
- Atelier thérapeutique "l'Élan"

Glossaire

ARS : Agence régionale de santé
CDU : Commission des Usagers
CLAN : Comité de liaison alimentation nutrition
CLIAS : Comité de lutte contre les infections associées aux soins
CLUD : Comité de lutte contre la douleur
CP : Centre pénitentiaire
CREX : Comité de retour d'expérience
EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EI : Evènement indésirable
EIG : Evènement indésirable grave
EIGS : Evènement indésirable grave associé aux soins
FEI : Fiche d'évènement indésirable
GDR : Gestion des risques
MAS : Maison d'accueil spécialisé
PIJ : Psychiatrie infanto - juvénile
PRERPS : Pôle Ressource d'Évaluation et de Réhabilitation Psychosociale
RMM : Revue de mortalité et de morbidité
SPDRE : Soins psychiatriques à la demande du représentant de l'Etat
SPDTU : Soins psychiatriques à la demande d'un tiers en urgence
SPL : Soins psychiatriques libres
SPPI : Soins psychiatriques en péril imminent
SPSC : Soins psychiatriques sous contrainte
SSA : Sortie sans autorisation
UAU : Unité d'accueil et d'urgence
RPS : Réhabilitation psycho sociale
IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignantes
IF : Institut de Formation
CFA : Centre de Formation d'Apprentis
ESI : Étudiants en Soins Infirmiers
AFNOR : Association Française de Normalisation
EAS : Établissement d'Accueil Spécialisés
ESI : Étudiants en Soins Infirmiers
ICOGI : Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut
FMEP : Fond Mutualisé Études Promotionnelles
FQCPF : Fond de Qualification et de Compte Personnel de Formation
VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
URTSA : Unité Résidentielle pour adultes atteints de Trouble du Spectre Autistique
MISPE : Mise en Situation Professionnelle en Esat
UAS : Unité d'Accompagnement et de Soutien
DIPC : Document Individuel de Prise en Charge
HM : Hôpital Manager
SPDT : Soins Psychiatriques à Domicile avec Traitement
SATO : Service d'Aide aux Toxicomanes de l'Oise



UCP : Unité Centrale de Production
GCSMO : Groupement de coopération Sanitaire de Moyens de l'Oise
EPSM : Établissement Public de Santé Mentale
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
CSE : Comité Social d'Établissement
PEMS : Projet d'Établissement Médico-Social
UHPAO : Unité d'Hospitalisation Psychiatrique pour Adolescent de l'Oise
CGS : Coordination Générale des Soins
QVT : Qualité de Vie au Travail
AS : Aide-Soignant
AMP : Aide Médico psychologique
IDE : Infirmier Diplômé d'État
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
CAL : centre d'Activités et de Loisirs
MAD : Mise À Disposition
LDG : Lignes Directrice de Gestion
EPRD : État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses







Centre Hospitalier Isarien

Établissement Public de Santé Mentale de l'Oise

Centre Hospitalier Isarien
Établissement Public de Santé Mentale de l'Oise (EPSM)

2 rue des Finets

60607 CLERMONT DE L'OISE CEDEX

Tél : 03.44.77.50.00



Centre Hospitalier Isarien - Établissement Public de Santé Mentale de l'Oise
Rapport d'activité 2023